

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique
Université Mohammed Seddik Ben Yahia, Jijel-pole Tassoust-



Faculté des lettres et des langues

Département des lettres et de langue française

N° de série:

N° d'ordre :

Mémoire présenté en vue d'obtention du diplôme de master

Spécialité : sciences du langage

Intitulé

***Analyse de la variation stylistique chez les enseignants
de français au cycle moyen***

Cas des enseignants du collège Mustapha El-Wali, Jijel

Présenté par :

Mme. BOUHENNI Siham

sous la direction de :

M. AYAD Abderrahmane

Membres du jury :

MAA en sciences du langage

Président: Mme. ASSILA Widad

Rapporteur : M. AYAD Abderrahmane

Examineur : M. BEDOUHENE Nouredine

2018-2019

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche Scientifique
Université Mohammed Seddik Ben Yahia, Jijel-pole Tassoust-



Faculté des lettres et des langues

Département des lettres et de langue française

N° de série:

N° d'ordre :

Mémoire présenté en vue d'obtention du diplôme de master

Spécialité : sciences du langage

Intitulé

***Analyse de la variation stylistique chez les enseignants
de français au cycle moyen***

Cas des enseignants du collège Mustapha El-Wali, Jijel

Présenté par :

Mme. BOUHENNI Siham

Membres du jury :

Président: Mme. ASSILA Widad

Rapporteur : M. AYAD Abderrahmane

Examineur : M. BEDOUHENE Nouredine

sous la direction de :

M. AYAD Abderrahmane

MAA en sciences du langage

2018-2019

Dédicaces

« A ma famille »

Remerciements

*Je remercie Dieu le tout puissant de m'avoir donné la
volonté de terminer ce travail de recherche.*

*Je tiens à exprimer mes gratitudes et mes
reconnaisances à toutes les personnes qui m'ont apporté
une aide pour la réalisation de ce travail de recherche en
particulier mon encadreur Monsieur AYAD
ABDERRAHMANE ainsi que ma famille et mes amis.*

Table des matières

	Page
Introduction générale	10
 Chapitre1 : Enseignement du FLE en Algérie	
Introduction	13
1. Le statut du français en Algérie.....	13
2. Le système éducatif algérien.....	15
2.1 La première réforme.....	15
2.2 La deuxième réforme	16
3. L’enseignement du FLE en Algérie.....	17
4. L’enseignement du FLE au cycle moyen.....	18
5. L’objectif de l’enseignement du FLE au cycle moyen.....	20
Conclusion	21
 Chapitre 2 : La variation linguistique	
Introduction	23
1 La sociolinguistique.....	23
2 Le variationnisme Labovien.....	24
3 La norme	26
4 La langue standard.....	27
4.1 Le français standard.....	28
5 La variation linguistique.....	29
5.1 Types de variations linguistiques.....	30
5.1.1 La variation diachronique.....	31

5.1.2	La variation diatopique.....	31
5.1.3	La variation diastratique.....	31
5.1.4	La variation diaphasique ou stylistique.....	32
6	Les registres de langue.....	34
6.1	Le registre soutenu.....	35
6.2	Le registre courant.....	36
6.3	Le registre familial.....	37
6,4	Le registre populaire.....	39
7	La variation du français.....	39
7.1	La variation du français en francophonie.....	40
7.2	Les variétés du français en Algérie.....	41
8	La variation et l'enseignant du FLE	42
	Conclusion.....	42

Chapitre 3 : Analyse des données et interprétation des résultats

	Introduction.....	44
1.	Présentation du corpus	44
2.	La collecte de données	44
3.	Les conventions de transcription	44
4.	Analyse du corpus.....	46
4.1	Les registres employés	46
4.1.1	le registre soutenu	47
4.1.2	le registre courant	49
4.1.3	le registre familial	51
4.2	Le registre dominant.....	54
4.3	L'alternance des registres.....	56
4.4	Le recours à d'autres langues	59

Conclusion.....61

Conclusion générale.....63

Liste des références bibliographiques

Annexes

Résumé

Introduction générale

Malgré son statut de « langue étrangère », la langue française occupe une place particulière dans le système éducatif algérien. Cette langue comme toutes les langues du monde, n'est pas un ensemble homogène, elle présente de nombreuses variations de façon qu'il y a rarement une seule manière d'exprimer une même réalité. Il s'agit donc de formes différentes qui véhiculent le même sens. Ces variantes tiennent d'abord aux différences entre la langue écrite et la langue parlée. Au sein de cette dernière, on peut distinguer également des variations linguistiques, géographiques, sociales, etc.

En Algérie, le français est la première langue étrangère enseignée. L'élève algérien est mis en contact avec cette langue dès l'école primaire et même avant. Elle est aussi présente dans son contexte social. Plusieurs recherches ont déjà démontré l'existence d'une variété de la langue française sur le marché linguistique algérien y compris dans le milieu scolaire. Cela nous a fortement incités à effectuer ce travail dans le but d'examiner le processus de la variation de cette langue dans nos écoles.

Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique, en particulier dans la linguistique variationniste, il s'intéresse à la variation stylistique chez les enseignants de français au cycle moyen. Ces derniers comme tous les sujets parlants ont des usages variés du français à l'intérieur de la classe suivant les situations de communication.

L'objectif de cette recherche est de démontrer l'existence de la variation stylistique chez les enseignants de français au cycle moyen au sein de la classe et d'analyser cette variation des pratiques langagières en situation d'enseignement afin d'identifier les différents registres de langue présents et de comprendre leurs mécanismes de fonctionnement.

Dans le domaine de l'enseignement, la communication au sein de la classe doit être dans un registre socialement valorisé. En effet, l'enseignant est obligé de choisir ses mots pour réussir sa tâche. Dans ce présent travail, nous tenterons de répondre à une question principale :

Les pratiques langagières des enseignants de français au cycle moyen en classe correspondent-elles au français standard, autrement dit français de référence ?

Notre problématique s'accompagne des questions de recherche suivantes :

- Quels sont les registres présents dans le discours des enseignants de français au cycle moyen en classe ? et quel est le registre dominant ?
- Les enseignants changent-ils de style (de registre) au moment de l'enseignement ?

Pour pouvoir répondre à ces questions nous émettons quelques hypothèses :

- Les enseignants de français n'utilisent pas un seul registre de langue lors de leurs interactions avec les élèves au moment de l'enseignement.
- Ils utilisent plusieurs registres de langue pour aboutir à une bonne compréhension des élèves, pour encourager les élèves à communiquer ou pour des raisons en rapport avec leurs compétences langagières.
- Les enseignants ne prennent pas leurs pratiques langagières en considération et par conséquent le recours des enseignants à d'autres langues en classe peut être spontané.

Pour effectuer notre recherche, nous allons procéder à l'enregistrement d'un nombre de cours présentés par des enseignants au cycle moyen dans le but d'examiner les pratiques langagières de ces derniers face aux élèves. Ainsi les données étudiées seront présentées sous forme d'enregistrements de séance de cours.

Notre travail de recherche s'effectue autour de trois chapitres. Le premier chapitre sera consacré à l'enseignement de la langue française en particulier au cycle moyen. Dans le deuxième chapitre, il sera mis en évidence la définition de quelques concepts-clés qui servent à éclaircir notre thème de recherche notamment la norme, la variation linguistique et les registre de langues.

Quant au troisième chapitre, il sera l'occasion de présenter notre enquête sur terrain. Il sera également consacré à l'analyse de données recueillies et l'interprétation des résultats obtenus.

Enfin, notre recherche sera achevée par une conclusion générale qui constituera l'étape finale de notre recherche et qui sera l'occasion de faire le point sur les résultats obtenus.

Chapitre 1

Enseignement du FLE en Algérie

Introduction

Dans ce premier chapitre nous allons mettre en lumière l'enseignement du FLE en Algérie. Tout d'abord nous allons essayer de discuter le statut de la langue française dans le contexte algérien. Puis nous allons faire un aperçu sur le système éducatif algérien. Ensuite nous allons parler de l'enseignement du français en Algérie tout en mettant l'accent sur l'enseignement de cette langue au cycle moyen, ainsi que ses objectifs.

1. Le statut du français en Algérie

Le français occupe une place prépondérante dans la société algérienne, à tous les niveaux : politique, culturel, économique, social et éducatif. Ainsi la forte position de la langue française dans l'enseignement, le grand nombre d'immigrés algériens sur le territoire français, les liens intenses entre les deux pays sont les principaux facteurs qui assurent cette place importante et particulière de cette langue en Algérie.

L'histoire de la présence de la langue française en Algérie commence avec la colonisation. En effet, le français était la seule langue officielle du pays imposée par le colonisateur français durant sa présence en Algérie. Il a été présent aux différents domaines de la vie quotidienne des Algériens dans cette période, comme le confirme Kh. Taleb IBRAHIMI: « le français, langue imposée au peuple algérien par le fer et le sang, par une violence rarement égalée dans l'histoire de l'humanité a constitué un des éléments fondamentaux de la France vis -à-vis de l'Algérie »¹.

Après l'indépendance en 1962, la langue française est reléguée au rang de langue étrangère. Malgré cela, cette dernière conserve une large empreinte dans la vie sociale, culturelle et économique du pays. Comme le souligne Rabah SEBAA :

Sans être officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement elle reste la langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs

¹ TALEB IBRAHIMI Khaoula, les algériens et leur (s) langue (s), Alger, El Hikma, 1995, p. 35.

canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue d'université elle demeure la langue de l'université.²

Elle occupe jusqu'à présent une position de force dans le pays car elle est une réalité tangible dans le vécu des Algériens, elle constitue un outil important pour eux que ce soit sur leur lieu de travail, à l'école ou même encore dans la rue, comme le déclare Kh Taleb IBRAIMI :

... La langue française reste prépondérante à l'usage dans la vie économique du pays, les secteurs économique et financier fonctionnant presque exclusivement en français. Elle occupe encore une place importante dans les mass médias écrits ; ce sont les quotidiens et périodiques algériens en langue française qui ont la plus large diffusion.³

De sa part Houari BELLATRECHE revient sur la question de l'ambiguïté du statut du français, pour lui :

Son statut réel en Algérie demeure ambigu. Même s'il est qualifié de langue étrangère, il continue d'être une langue de travail et de communication dans différents secteurs (vie économique, monde de l'industrie et du commerce, l'enseignement supérieur, laboratoire de médecine et de pharmacie, médias, etc.).⁴

Au regard de tout cela, nous pouvons dire à la suite de D. CAUBET que :

le français en tant que langue de l'ancien colonisateur a un statut très ambigu ; d'une part il attire le mépris officiel (il est officiellement considéré comme une langue étrangère au même titre que l'anglais, mais d'autre part, il est

² SEBAA R, L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée, Oran, Edition Dar el Gharb, 2002, p. 138.

³ TALEB IBRAHIMI Khaoula, les algériens et leur (s) langue (s), Alger, El Hikma, 1995, p. 40.

⁴ BELLATRECHE Houari, « l'usage de langue française en Algérie, cas d'étude : le secteur bancaire » in Synergies Algérie, n° 8, 2009, p. 111.

synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme.⁵

2. Le système éducatif algérien

Dès l'indépendance, en 1962, le système éducatif algérien a connu de multiples réformes qui visent à élever le niveau des élèves et à améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages. La première réforme date des années 1970, tandis que la deuxième a été mise en place à la suite des réformes institutionnelles qu'a connues le pays au début des années 2000.

2.1. La première réforme

Elle a eu lieu en 1976 par l'ordonnance du 16/04/1976 n° 76-35 à la suite de l'amorce de la rupture avec le système éducatif hérité de la colonisation. La scolarité est alors organisée en années fondamentales et années secondaires.

Le cycle fondamental comprend neuf années de scolarité obligatoire : six années au primaire, à l'issue desquelles l'élève passe un examen de sixième, et trois années au moyen. Au bout de la neuvième année de scolarité, l'élève passe l'examen du brevet d'enseignement fondamental (B.E.F.) qui lui permet d'accéder au secondaire dans lequel deux orientations sont proposées : enseignement général ou technique. Chacune de ces spécialités compte trois ans, à la fin de ce cycle, les élèves passent un examen qu'on appelle examen du Baccalauréat qui clôt le cycle scolaire.

Ainsi le système éducatif s'organise suivant cette réforme comme le montre le tableau ci dessous :

⁵CAUBET.D, «Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé?» in Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues, n°14, Déc. 1998, p.122.

L'enseignement secondaire	3eme année secondaire
	2eme année secondaire
	1ère année secondaire
L'enseignement fondamental	9eme année fondamentale
	8eme année fondamentale
	7eme année fondamentale
	6eme année fondamentale
	5eme année fondamentale
	4eme année fondamentale
	3eme année fondamentale
	2eme année fondamentale
	1ère année fondamentale

Le système éducatif selon la 1^{ère} réforme

2.2. La deuxième réforme

Au début des années 2000, une nouvelle réforme est appliquée sur le système éducatif. Il s'agit d'installation de nouveaux programmes et changement des méthodes d'enseignement. Ainsi la nouvelle organisation du système scolaire algérien se répartit comme suit :

- Le cycle préparatoire, n'est pas obligatoire.
- Le cycle primaire compte désormais cinq ans à l'issue desquels les élèves passent un examen appelé toujours Examen de Sixième, qui leur donne le droit au passage au cycle suivant
- Le cycle moyen compte quatre ans à l'issue desquels les élèves passent l'examen du Brevet d'Enseignement Moyen (B.E.M.).
- Le cycle secondaire, avec trois ans au bout desquels les élèves passent l'examen du Baccalauréat qui leur accordera le droit aux études universitaires

Le tableau suivant illustre la répartition des cycles selon cette deuxième réforme

L'enseignement secondaire	3eme année secondaire
	2eme année secondaire
	1ère année secondaire
L'enseignement moyen	4eme année moyen
	3eme année moyen
	2eme année moyen
	1ère année moyen
L'enseignement primaire	5eme année primaire
	4eme année primaire
	3eme année primaire
	2eme année primaire
	1ère année primaire

Le système éducatif selon la 2^{ème} réforme

3. L'enseignement du FLE en Algérie

En Algérie, depuis longtemps on accorde une importance particulière à l'enseignement de la langue française, ce fait est expliqué par la place occupée par cette langue au sein de la société algérienne.

En conséquence à l'histoire coloniale, la langue française a été toujours présente dans le système éducatif algérien parallèlement aux autres langues maternelles. Cette langue a été imposée et enseignée aux Algériens depuis l'époque coloniale où elle avait le statut de langue officielle. Après l'indépendance, ce statut s'est transformé en langue étrangère. Elle devient alors une langue d'enseignement, en lui accordant plus d'intérêt. Elle est présente dans le système scolaire algérien à tous les niveaux (primaire, moyen, secondaire). A l'université, le français est langue d'étude pour la majorité des filières scientifiques, comme le confirme Kh. Taleb IBRAHIMI: « Actuellement le français n'est pratiquement plus enseigné que comme une langue étrangère, au même titre que l'anglais, l'allemand ou l'espagnol. Dans l'enseignement supérieur, le français reste prépondérant dans les filières scientifiques et technologiques ... »⁶

⁶ TALEB IBRAHIMI Khaoula, les algériens et leur (s) langue (s), Alger, El Hikma, 1995, p.36

En effet, le français est la première langue étrangère enseignée en Algérie. L'élève algérien est mis en contact avec cette langue dès l'école primaire et même avant. Ainsi, l'enseignement du FLE, en Algérie est l'une des principales préoccupations dans le domaine de la formation scolaire, comme le souligne M. ACHOUCHE: « Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système d'éducation ».⁷

Safia RAHAL partage la même vision, selon elle le français garde une bonne position dans notre système éducatif. Elle est en effet privilégiée par nombreux parents d'élève qui la choisissent comme première langue étrangère.

Dès 1962, l'enseignement du FLE en Algérie a connu beaucoup de changement pour ne pas dire des bouleversements, il se fait actuellement dès la troisième année primaire, alors qu'avant (pendant l'école fondamentale), il se faisait à la quatrième année du cycle primaire, et jusqu'à la fin du secondaire.

4. L'enseignement du FLE au cycle moyen

Malgré son statut de « langue étrangère », la langue française occupe une place particulière dans le système éducatif algérien notamment dans le cycle moyen qui est la seconde étape dans ce système (la première étant le primaire) Elle est considérée comme matière principale dont le volume horaire consacré est de 5 à 6 heures par semaine.

A la différence du Système Fondamental, l'Enseignement Moyen, comprend quatre années d'études réparties selon trois paliers : Le premier se déroule durant la première année, le deuxième palier qui représente à la fois la deuxième et la troisième année de l'enseignement moyen, et le dernier qui est la quatrième année

La réforme du système éducatif vise à élever le niveau des élèves et à améliorer la qualité de l'enseignement y compris celui de la langue française en

⁷ ACHOUCHE, M, « la situation sociolinguistique en Algérie », in langues et Migration, centre de didactique des langues et lettre, 1981.P.46.

adoptant des changements au niveau de la qualité des enseignements, la performance des enseignants, le volume horaire, ainsi qu'au niveau des méthodes et des approches adoptées notamment l'approche Communicative et l'approche Par Compétences. Tout cela, afin de pousser l'apprenant à communiquer dans cette langue et de lui faciliter son utilisation dans les différents domaines de la vie.

Ces innovations se sont traduites pour l'enseignement du français par de nouvelles implications didactiques et pédagogiques. La relation enseignant-enseigné qui, depuis toujours, avait fonctionné selon une relation frontale de type cours magistral-application, cohabite désormais avec des interactions de type élèves-enseignant et élèves-élèves. Le programme encourage ainsi la mise en place d'une pédagogie différenciée. La centration sur l'apprenant permet à celui-ci de construire de manière consciente ses savoirs et savoir-faire par le biais d'une démarche s'appuyant sur l'observation, l'analyse, l'interaction et l'évaluation.⁸

L'enseignement du FLE au cycle moyen se base sur une nouvelle structure appelée « le projet pédagogique », ce dernier est réparti en séquences (généralement 03 séquences par projet) dont la progression est différente d'une année à une autre selon la compétence à installer.

Dans le milieu de l'enseignement du FLE, l'enseignant joue un rôle primordial. La dernière réforme du système éducatif lui accorde le rôle d'un guide. Dont il doit assister l'élève dans la construction de son propre savoir. Dans ce sens Michel Tardy explique que « l'essentielle de l'activité de l'enseignement sera de stimuler, d'encourager, d'aider à effectuer les bons choix d'activités ».⁹

Dans ce cas et vu de ce rôle primordial de l'enseignant, Ce dernier doit posséder une bonne maîtrise de la langue pour être efficace en plus des connaissances théoriques qu'il est sensé connaître.

⁸ <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-11>

⁹ TARDY. Michel ; Le professeur et les images, Ed. PUF. 1966, p.25.

5. L'objectif de l'enseignement du FLE au cycle moyen

L'un des objectifs primordiaux de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère est l'ouverture sur des cultures étrangères afin de pouvoir communiquer et tisser des relations avec d'autres peuples et d'autres pays, de comprendre et de se faire comprendre.

L'enseignement moyen est une phase principale dans le système éducatif, il fait partie de l'enseignement obligatoire qui dure neuf (09) ans ; il constitue le maillon relationnel entre le primaire et le secondaire. L'enseignement moyen selon Boubekour BENBOUZID « vise la maîtrise, par chaque élève, d'un socle de connaissances et de compétences incompressibles d'éducation, de culture et de qualification lui permettant de poursuivre des études et des formations post obligatoires ou de s'intégrer dans la vie active ».¹⁰

L'objectif de l'enseignement du français langue étrangère en Algérie est de développer chez l'apprenant des compétences à partir desquelles il sera capable d'une part, de lire, écrire et même de produire d'une façon correcte des textes de différents types (explicatif, argumentatif, narratif...), d'autre part, d'acquérir une compétence communicative en français qui pourra lui servir au sein de la classe ou dans des situations hors du contexte scolaire. L'énoncé des finalités de l'enseignement des langues étrangères permet, en matière de politique éducative, de définir les objectifs généraux de cet enseignement en ces termes :

L'enseignement/apprentissage des langues étrangères doit permettre aux élèves algériens d'accéder directement aux connaissances universelles, de s'ouvrir à d'autres cultures, (...) les langues étrangères sont enseignées en tant qu'outil de communication permettant l'accès direct à la Pensée universelle en suscitant des interactions fécondes avec les langues et cultures nationales. Elles contribuent à la formation

¹⁰ BENBOUZID Boubekour, La réforme de l'éducation en Algérie, enjeux et réalisations, Alger, Casbah Editions, 2009, p. 189.

intellectuelle, culturelle et technique et permettent d'élever le niveau de Compétitivité dans le monde économique¹¹.

L'enseignement du FLE au cycle moyen permet en général de « développer chez l'élève, tant à l'oral qu'à l'écrit, l'expression d'idées et de sentiments personnels au moyen de différents types de discours. ».¹²

Comme nous l'avons déjà vu, le cycle moyen est divisé en trois paliers dont l'objectif du premier palier est d'adapter des apprenants venus de l'école primaire à un contexte nouveau d'apprentissage, différent. Il touche essentiellement l'explicatif et le prescriptif.

Ainsi, au deuxième palier, il s'agit de renforcer et d'approfondir les différentes compétences installées afin de permettre à l'élève de communiquer dans différentes situations à travers l'usage de supports oraux et écrits traitant du narratif.

Le dernier palier traite d'un nouveau contexte qui est l'argumentation. L'objectif est d'orienter les apprenants et de consolider les acquis pour pouvoir passer une évaluation globale des compétences acquises tout au long de leur cursus au moyen.

Conclusion

À partir de tout ce que nous avons vu au cours de ce chapitre nous pouvons dire que la langue française garde sa place en quelque sorte dans le contexte algérien. Elle est présente dans tous les domaines de vie ce qui explique l'importance accordée à son enseignement

¹¹ Commission Général des Program, Référentiel général des programmes, p. 57.

¹² IDDOU Said Omar. DAKHIA M ABSI F, Guide de l'enseignant, première année de l'enseignement moyen, ENAG, 2004, p.04.

Chapitre 2

La variation linguistique

Introduction

On ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de la vie. Une même personne, au cours d'une journée, change considérablement d'usage, de variété, de langue, et ceci en raison de ses interlocuteurs, de l'objet de son discours, des conditions immédiates de production/réception. Bien sûr, en fonction de son milieu social, de son histoire personnelle, de son implantation géographique, des effets que l'on veut/peut produire, de la maîtrise de la langue, du rapport à la langue et à la société, on recourt à des variétés linguistiques très diverses, qui, même si elles sont globalement appelées « français », peuvent comporter des différences considérables aux yeux des linguistes.

Dans ce présent chapitre nous nous attacherons à situer notre travail dans le domaine de la sociolinguistique et plus précisément de la linguistique variationniste. Ce chapitre sera également consacré pour la définition de certains concepts clés qui nous semblent indispensables pour l'aboutissement de notre travail de recherche. Il s'agira en particulier, de la norme, la variation linguistique, les différents types de la variation linguistique ainsi que les registres de langue.

1. La sociolinguistique

La sociolinguistique est l'un des domaines de la linguistique qui s'intéresse aux différents aspects du langage et qui prend en compte des facteurs externes des langues. Initialement décrite comme une des branches de la linguistique externe par le fait qu'elle serait une sorte de rencontre entre une théorie linguistique et une théorisation sociale du fait linguistique, elle tend à devenir une discipline autonome et distincte de la linguistique parce que son objet de recherche n'est plus le même. Ce dernier est orienté vers l'étude des rapports langue / société

La sociolinguistique comme discipline constituée est élaborée dans les années 1960 aux Etats Unis autour d'un groupe de chercheurs (Dell Hymes, Fishman, Gumperz, Labov, Ferguson, etc.). Leur approche peut se résumer comme suit « Etudier qui parle quoi, comment où et à qui »¹³. Les rapports sociaux entre les

¹³ FISHMAN, J.J, Sociolinguistique, Paris, Nathan, 1971.

individus deviennent centraux, la sociolinguistique s'est constituée en opposition plus ou moins marquée avec le structuralisme qui s'est construit sur le refoulement du caractère social de la langue.

Pour le Dictionnaire Universel Francophone : « la sociolinguistique étudie; l'influence des facteurs sociaux sur le comportement linguistique. D'une part, un même individu parle différemment dans des contextes sociaux différents, d'autre part, sa façon de parler et son répertoire linguistique révèlent son origine sociale, nationale, régionale, religieuse, etc. »¹⁴. Dans la même perspective Boyer affirme que : « La sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société. »¹⁵ La sociolinguistique a donc affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur(s) langue(s), la planification et la standardisation linguistiques.

La sociolinguistique accorde, par la suite, un intérêt particulier au sujet parlant dans son contexte socioculturel dont le langage porte l'indice de son origine, de ses croyances et même de son âge, c'est là que va apparaître la linguistique variationniste qui adoptera une approche variationniste des pratiques langagières.

2. Le variationnisme Labovien

La linguistique variationniste a été fondée dans les années soixante par le linguiste américain W. Labov. Ce dernier montre son rejet total de l'idée déclarée par la linguistique structurale ; la langue est homogène, une structure autonome : « la langue elle-même pour elle-même. »¹⁶ où elle est étudiée indépendamment rejetant sa relation avec les faits sociaux et les interprétations liées à la réalité vécue par les individus. Labov dès ses premiers travaux, tente de rendre compte de la langue d'une communauté linguistique à travers l'étude de la structure des variations qui s'y

¹⁴ Dictionnaire Universel Francophone in <http://www.francophonie.hachette-livre.fr>, consulté le 09/05/2019

¹⁵ BOYER. Henri, Bulletin de la Société linguistique de Paris, Uzès : Éditions de la Capitelle, 1996, p.86.

¹⁶ SAUSSURE F. De, Cours de linguistique générale, Genève, Arbre d'OR, août 2005, p. 247.

trouvent par des variables vues comme des indicateurs sociolinguistiques. L'objectif de ses travaux est de rendre compte de la structure des variations présentes à l'intérieur d'une même communauté linguistique. C'est à partir de ce principe que l'approche « variationniste » va se développer.

Labov, propose d'aborder la linguistique sous une nouvelle perspective, par une observation sociale et stylistique à travers le « degré de conscience que les locuteurs ont des variantes présentes dans leur parler et dans celui des membres de leur communauté. »¹⁷. Il a construit un cadre théorique et méthodologique qui permet l'étude scientifique de la variation dans les langues. Cette nouvelle méthodologie s'appuie sur l'observation directe des interactions sociales pour en déduire l'incidence sur la structure de la langue. Pour ce linguiste, il est impossible d'imaginer « une théorie ou une pratique linguistiques fructueuses qui ne seraient pas sociales. »¹⁸, ces dernières doivent être étudiées, selon lui, dans une démarche expérimentale où l'enquête sur terrain constitue un paramètre principal.

Les travaux de Labov représentent trois thèmes principaux : changement, variation, communauté, qui recouvrent les trois axes d'étude suivants :

« 1- l'analyse des changements linguistiques en cours

2- l'étude des données de la langue spontanée

3- l'observation des usages de la langue dans les réseaux sociaux »¹⁹

L'une des études importantes effectuées par Labov dans le domaine de la linguistique variationniste est celle qui porte sur la variation du phonème /r/ dans les quartiers New Yorkais, situés sur une échelle sociale. Dans cette étude, il vise à élucider le lien entre la réalisation phonétique des phonèmes et la stratification sociale de l'anglais. Pour conduire cette enquête, Labov choisit trois magasins Saks, Macy's

¹⁷ MOREAU M-L., Sociolinguistique concepts de bases, Liège, Mardaga, 1997, p.285.

¹⁸ LABOV W, Sociolinguistique, Paris, Ed de minuit, 1976, p.37

¹⁹ BOYER H, Sociolinguistique territoire et objets, Lausanne, Delachaux et Niestlé S.A., 1996, p.37.

et Klein énumérés par ordre décroissant de prestige. Il a testé 264 employés ayant le même statut social et gagnant le même salaire.

Labov relève que les employés testés ne pratiquent pas les mêmes variétés de la même façon, alors qu'ils ont le même statut et gagnent le même salaire. Il explique ce phénomène par « la variation stylistique », qui peut être défini comme différents usages d'un même locuteur selon la situation sociale d'interlocuteur. En effet, Labov distingue : la variation stylistique (les différents usages d'un même locuteur) et la variation sociale (les différents usages de différents locuteurs). Pour Labov, les variations sociales de la langue sont aussi structurés linguistiquement que socialement, [...] les autres variations relèvent aussi de la socialisation incontournable de la langue. [...] la variation stylistique est l'expression d'une relation sociale : elle est liée au degré de « surveillance » que le locuteur porte à son propre langage, surveillance qui traduit le poids de la norme linguistique selon les conditions sociales de production du discours [...] ²⁰

Les études qui viennent après ont élargi le concept, il peut être d'ordre lexical et syntaxique. La variation lexicale peut apparaître lors de l'utilisation des mots différents en parlant du même référent. Nous pouvons considérer les mots voiture et automobile, domicile et maison comme une variation lexicale, la variation syntaxique apparaît lors de l'utilisation de plusieurs tournures syntaxiques pour dire la même chose.

3. La norme

La question de la norme linguistique est inséparable de celle de la maîtrise de la langue, un objet social partagé par une communauté linguistique. La norme est un concept central dans le domaine des sciences du langage. Elle consiste à prescrire la forme de langue considérée comme la meilleure façon de parler. F. Gadet la définit comme un « effet de la standardisation qui incite à sacraliser la forme de langue préconisée comme la meilleure façon de parler et surtout d'écrire »²¹.

²⁰ https://encyclopedie_universelle.fracademic.com/12193/linguistique_sociolinguistique, consulté le 11/05/2019.

²¹ GADET Françoise, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2007, p 175.

Elle se définit selon le dictionnaire Larousse (en ligne) comme un : « Système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue si on veut se conformer à un certain idéal esthétique ou socioculturel. (La norme se confond alors avec le « bon usage ».) » ou encore : « Moyenne des divers usages d'une langue à une époque donnée. (La norme correspond alors à l'institution sociale que constitue la langue.) ». La norme linguistique relève donc de l'observation des discours quotidiens, elle correspond aux différents usages des individus, c'est-à-dire tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique²².

Le français comprend deux types de normes : l'usage et le bon usage. La norme de l'usage est celle de la conformité à ce qui est utilisé le plus fréquemment et ce qui est généralement partagé par l'ensemble des locuteurs de la langue ou par différents groupes de locuteurs. Elle est employée le plus souvent par tous les locuteurs du français. Cette norme ne rejette pas la variation. La norme du bon usage concerne un modèle linguistique considéré comme le plus correct. C'est surtout à ce bon usage qu'on fait allusion lorsqu'on parle de « la norme », formule qui traduit bien la perception plutôt unifiée qu'ont les locuteurs de cet ensemble de règles et de prescriptions pourtant fort complexe et non uniforme.

La norme se définit dans le contexte des apprentissages linguistiques tel un modèle unique de référence prescrivant un ensemble de règles de fonctionnement d'une variété de la langue. En français, la grammaire scolaire se présente tel le garant de la norme, elle fixe les règles et évalue les usages²³.

4. La langue standard

Une langue standard est le résultat d'une intervention directe et délibérée de la société qui a désigné pour diverses raisons, parmi plusieurs dialectes présents, un dialecte représentatif. Ce dialecte a donc subi une standardisation pour devenir une langue ayant des normes non seulement implicites, mais aussi explicites, c'est-à-dire codifiées, « légalisées » par une instance de régulation officielle, à travers des

²² <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/norme>, consulté le 15 /05/2019.

²³ SEBBAR BARGE Jamila. « Pour une nouvelle conception de la "norme" linguistique dans l'enseignement des langues », HAL Id, 2009.

dictionnaires monolingues, une orthographe, des grammaires et d'autres ouvrages linguistiques. Elle est principalement utilisée sous la forme d'une langue écrite, mais aussi oralement par les locuteurs natifs. C'est cette variété qui est enseignée dans les écoles en tant que langue maternelle ainsi qu'à ceux qui l'apprennent en tant que langue étrangère.

Dans le choix de la langue standard, la motivation est plus extralinguistique (politique, économique ou religieux) que linguistique. Le processus de la standardisation des langues commence par le choix d'une variété comme modèle pour la langue standard. Puis, il reste à codifier cette variété par la fixation de l'écriture, du lexique, de la grammaire, de la prononciation et à normaliser cette variété codifiée et fixée.

Dans un premier temps, la langue standard paraît comme celle de la classe dominante, mais « outre une très vaste zone commune à tous les usages, la variété standard fonctionne comme un registre véhiculaire majoritaire, dont tous les locuteurs ont au moins la maîtrise passive »²⁴, ce qui a multiplié les domaines d'emploi de cette variété. C'est ainsi que l'utilisation de la langue standard est caractéristique de l'enseignement, des sciences, de la technologie, de la législation, de l'administration, etc.

4.1. Le français standard

En ce qui concerne le français standard, F. Gadet le considère comme étant une idéologie, plus qu'un usage effectif du français. Le français standard se caractérise par une uniformité et une unicité dans les formes, qu'elles soient syntaxiques ou morphologiques²⁵. Selon elle, le français est une langue très 'idéologiquement' marquée par la norme et l'uniformité, dont l'écrit est la forme la plus achevée : « La standardisation soumet les locuteurs à une idéologie du standard qui valorise l'uniformité comme état idéal pour une langue, dont l'écrit serait la forme parachevée »²⁶.

²⁴ ARRIVE M, GADET F, GALMICHE M., La grammaire d'aujourd'hui, Flammarion, p. 629.

²⁵GADET Françoise, La variation sociale en français, Ophrys, Paris 2007, p. 114.

²⁶ Ibid, p. 27.

Le français standard est envisagé comme le français « de base ». Il correspond à une entité linguistique qui peut être aussi bien écrite qu'orale. Il s'agit d'un français conçu pour agencer des limites grammaticales, orthographiques et stylistiques à l'écrit comme à l'oral. En effet, le français standard ou français normé désigne le français dénué de tout accent régional ou régionalisme et dont la syntaxe, la morphologie et l'orthographe sont décrits dans les dictionnaires, les ouvrages de grammaire et manuels de rédaction tels que le *Bescherelle* ou *Le Bon Usage*. Il est donc associé à l'usage correct « ce qui signifie qu'elle est reconnue comme « correcte », elle est enseignée à l'école, et elle est soumise au contrôle d'institutions comme l'Académie française »²⁷.

Il n'existe donc qu'une seule variété digne d'être enseignée c'est la langue standard, cette dernière est caractérisée par : l'exactitude du vocabulaire, le véritable accent, la bonne prononciation, etc.

5. La variation linguistique

Du point de vue de Josiane Boutet, toutes les langues présentent des variations : « Il n'existe aucun pays dont on pourrait dire que tous les locuteurs s'y expriment en toute situation de la même façon. Les ressources verbales d'une communauté s'organisent selon des langues différentes, selon des dialectes et selon des niveaux stylistiques au sein d'une même langue »²⁸.

De sa part et dans son ouvrage : « La variation sociale en français », F. Gadet explique que la variation est inhérente à toute langue : quelle que soit la langue donnée, les locuteurs l'utilisent sous des formes diversifiées. Elle la définit comme : « élément de la variabilité des langues, mise à profit par les locuteurs dans l'expression d'une identité locale ou sociale, ou pour s'adapter à l'activité en cours »²⁹. Selon elle

²⁷ ARRIVE M, GADET F, GALMICHE M., La grammaire d'aujourd'hui, Flammarion, p. 629.

²⁸ BOUTET J., Langage et société, Paris, le Seuil, 1997, p.14.

²⁹ GADET, Françoise, La variation sociale en français, Ophrys, Paris 2007, p. 177.

« il n'est pas de langue que ses locuteurs ne manient pas sous des formes diversifiées »³⁰.

La variation linguistique est une notion fondamentale de la sociolinguistique introduite par William Labov pour désigner les écarts observables dans une langue donnée, entre différentes manières de s'exprimer. Contrairement aux linguistes qui l'ont précédé, Labov remet en cause la conception selon laquelle la langue est un « système hétérogène ». Il vise à étudier l'effet du social dans la linguistique en tenant compte tous les éléments pouvant produire les variétés d'usage dans la langue.

Les locuteurs appartenant à une même communauté linguistique ne s'expriment pas de la même manière pour diverses raisons dont l'histoire, la géographie, la classe sociale, le niveau situationnel...etc. La variation (selon l'usage ou selon les usagers) se manifeste à tous les niveaux de la langue: phonique, morphologique, syntaxique et lexicale. En effet, dans chaque langue, nous pouvons compter un nombre de variétés plus ou moins grand.

5. 1. Types de variation linguistique

Partant du principe selon lequel une langue subit certains changements structuraux en fonction de l'époque, de l'espace, du groupe de locuteurs ou du profil social des locuteurs, la linguistique variationniste tente de mettre en évidence le rapport entre les variables linguistiques et les variables sociologiques. Louis Jean Calvet insiste sur le fait que, ce qui détermine la variation de la langue lui est extérieur, et il distingue quatre sortes de variations : la variation diachronique, la variation diatopique, la variation diastratique et la variation diaphasique³¹.

En effet, les sociolinguistes s'intéressent essentiellement aux usages et aux usagers de la langue. Ils distinguent comme le note Marie-Louise Moreau(1997), quatre grands types de variation :

- La variation historique (diachronique)

³⁰ Ibid, p. 13.

³¹ CALVET L-J, La sociolinguistique, Paris, Presses universitaires de France, 2002.

- La variation géographique (diatopique)
- La variation sociale (diastratique)
- La variation stylistique (diaphasique)

5.1.1. La variation diachronique

La variation diachronique concerne le changement, l'évolution de la langue dans le temps. Comme le souligne Marie-Louise Moreau : « La variation diachronique est liée au temps ; elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents. »³²

Gadet à son tour affirme que: « Toutes les langues quelles que soient les caractéristiques historiques et sociales de la société où elles sont parlées, sont soumises au changement, plus en moins rapide selon les époques »³³.

5.1.2. La variation diatopique

La variation diatopique renvoie à la diversité des usages d'une langue sur l'axe géographique. La langue diversifie d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, voire d'une ville à l'autre

« La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de **régiolectes**, de **topolectes** ou de **géolectes** »³⁴.

5.1.3. La variation diastratique

Concerne la variation de la langue selon des caractéristiques sociales et démographiques des locuteurs comme la classe sociale, le sexe, l'âge, etc. comme le

³² MOREAU Marie-Louise, Sociolinguistique, Ed. Mardaga, 1997, p. 284.

³³ GADET F, La variation sociale en français, Paris, Ophrys, 2007, p.14.

³⁴ MOREAU, Marie-Louise, Sociolinguistique, Ed. Mardaga, 1997, p. 284.

confirme Gadet : « à une même époque dans une même région, des locuteurs différents par des caractéristiques démographiques et sociales s'expriment différemment »³⁵.

« La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de **sociolectes** »³⁶.

5.1.4. La variation diaphasique ou stylistique

Cette variation relève des différences identifiées selon les situations de communication. Elle correspond au style de la langue. Ce dernier désigne : « l'ensemble des moyens auxquels recourt un locuteur pour se distinguer de la majorité ou, au contraire, pour manifester son appartenance ou son rattachement à un groupe. »³⁷. Il renvoie à des choix (phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux) conscients ou inconscients du locuteur, choix influencés par divers facteurs (la situation de communication, la classe sociale, l'interlocuteur, le thème, etc.) :

Les conceptions du style en sociolinguistique se ramènent pour l'essentiel à deux orientations. La première considère qu'il y a *des* variétés, qu'on les appelle « styles », « niveaux de langue », « genres »... Elles seraient définissables par un ensemble de caractéristiques linguistiques, dont on pourrait dresser une liste. Dans cette conception, le locuteur puise à son gré dans un réservoir de ressources linguistiques, avec comme seule contrainte « ce qu'il a à dire » ou « comment se faire comprendre », compte tenu de la situation dans laquelle il se trouve communiquer³⁸.

William Labov était le premier qui a employé le terme « variation stylistique » pour définir ce type de variation linguistique. Cette notion fait référence aux différents

³⁵ GADET F., op. cit, p.16.

³⁶ MOREAU Marie-Louise, op. cit, p. 284.

³⁷ CHAPUT Louise, La variation linguistique dans les blogues journalistiques québécois, (2013). ElectronicThesis and Dissertation Repository.

³⁸ GADET Françoise, TYNE Henry. « Le style en sociolinguistique : ce que nous apprend l'acquisition ». In: Pratiques: linguistique, littérature, didactique, n°135-136, 2007. Le style en questions. pp. 91-99.

répertoires, c'est-à-dire aux diverses ressources linguistiques, notamment les niveaux de langue, auxquels le locuteur a recours lors d'une conversation ou d'un autre type de discours. Plus précisément, chaque individu peut changer de registre de langue en fonction des divers paramètres de la situation de communication (thème, lieu, rapport entre les interlocuteurs, but de la communication, etc.). Le locuteur peut employer divers registres pour marquer son appartenance à un groupe ou pour se distancier de son interlocuteur.

Selon Moreau : « On parle de variation diaphasique lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des **registres** ou des **styles** différents »³⁹. Dans ce cas la production langagière est influencée par le contexte d'énonciation, ainsi la différenciation des usages se fait selon les situations de discours

La variation stylistique, à laquelle nous nous intéresserons, est définie par F. Gadet comme la « capacité des locuteurs à moduler leur façon de parler en fonction de différents interlocuteurs et activités »⁴⁰. Gadet affirme qu'« un même locuteur, quelle que soit sa position sociale, dispose d'un répertoire diversifié selon la situation où il se trouve, les protagonistes, la sphère d'activité et les objectifs de l'échange »⁴¹. Donc une même personne quelle que soit son origine sociale, peut changer sa manière de parler selon le degré qu'il accorde à son propre discours, par rapport au contexte et passe d'un registre à l'autre, variant ainsi, du plus soutenu au plus relâché

Bref, le locuteur peut faire varier sa prononciation, choisir des mots, des expressions ou des tournures s'écartant de la norme en ayant recours aux différents registres familier, courant et soutenu, créant ainsi des variations stylistiques. Cette dernière peut caractériser une personne ou un groupe.

F. Gadet propose d'ajouter une autre variation liée au type de canal par lequel le message linguistique est véhiculé, à savoir le canal oral et le canal graphique. Il

³⁹ MOREAU, Marie-Louise, Sociolinguistique, Ed. Mardaga, 1997, p. 284.

⁴⁰ GADET F., La variation sociale en français, Paris, Ophrys, 2007, p. 172.

⁴¹ Ibid, p. 17.

s'agit de la variation diamésique, qui revoie au principe selon lequel « on ne parle pas comme on écrit, et on n'écrit pas comme on parle »⁴².

6. Les registres de langue

Style, variation stylistique, niveau de langue, registre de langue sont des termes qui font référence à la spécificité (désignée parfois comme choix, attitude, mise en œuvre) du traitement individuel que fait subir le locuteur au code linguistique dans l'usage qu'il en fait. Les registres sont des variétés linguistiques que les locuteurs utilisent notamment en fonction de la situation dans laquelle ils se trouvent. Ils représentent les différentes façons d'exprimer une même réalité. Ainsi, chaque langue dispose d'une gamme de registres jugés positivement ou négativement.

En fait, un registre de langue (on dit aussi niveau de langue, ou encore, style) est un mode d'expression adapté à une situation d'énonciation particulière, qui détermine notamment, certains choix lexicaux et syntaxiques ainsi qu'un certain ton. Le choix d'un registre de langue est parfois inconscient, il donne des indications sur le milieu social et/ou culturel, sur le niveau d'éducation, sur l'âge, le sexe, etc. Il permet également de marquer la position hiérarchique ou le degré d'intimité. On peut constater que certaines expressions inacceptables à l'écrit, peuvent être tolérées à l'oral. Le choix d'un registre de langue, se détermine selon plusieurs facteurs, tel que : Le sujet abordé, la relation avec l'interlocuteur (hiérarchie sociale ou degré d'intimité), le rôle social, l'état psychologique, le but de la conversation, etc.

La conception courante des grammaires comporte trois niveaux (registres) de langue : soutenu (soigné, recherché, élaboré, châtié, cultivé, contrôlé), courant (standard, commun, neutralisé, usuel), familier (relâché, spontané, ordinaire). Les allusions à un autre niveau (le populaire) sont rares et toujours dépréciatives. Ces niveaux de langue se reconnaissent à l'aide de plusieurs critères :

- Le vocabulaire.
- Les formes grammaticales (temps, choix des pronoms...).
- Les constructions de phrases (négation, interrogation ...).

⁴² Id.

- La prononciation.
- Le respect ou non-respect des règles de la grammaire ou la norme.

Françoise Gadet distingue dans son ouvrage « la variation sociale en français » quatre niveaux de langue qui les résume dans le tableau suivant⁴³:

Terme	Synonymes présumés
Soutenu	recherché, soigné, élaboré, châtié, cultivé, tenu, contrôlé, tendu
Standard	standardisé, courant, commun, neutralisé, usuel
Familiar	relâché, spontané, ordinaire
Populaire	vulgaire, argotique

Tableau : Classification des registres de langue selon Gadet

6.1. Le registre soutenu

Ce registre est surtout utilisé à l'écrit ou dans les situations les plus formelles. Il est correct et bénéficie, de plus, d'une surveillance extrême. De ce fait, il n'est pas ressenti comme spontané. C'est la manière la plus recherchée, la plus soutenue, de l'expression en français. Il est employé surtout dans la littérature et la rhétorique, ce registre utilise principalement :

- **Un vocabulaire rare, :recherché**

Exemple: « Le firmament / les cieux / l'azur... » pour : « Le ciel... »

- **Des figures de style recherchées**

Exemple : « Déjà la nuit en son parc amassait/Un grand troupeau d'étoiles vagabondes. (du Bellay) » pour : « Déjà la nuit tombait et on apercevait les premières étoiles. »

⁴³ Ibid, p. 139

- **Des phrases pouvant être longues (alors appelées périodes), avec une syntaxe souvent complexe**

« Je me suis tellement accoutumé ces jours passés à détacher mon esprit des sens, et j'ai si exactement remarqué qu'il y a fort peu de choses que l'on connaisse avec certitude touchant les choses corporelles, qu'il y en a beaucoup plus qui nous sont connues touchant l'esprit humain, et beaucoup plus encore de Dieu même, qu'il me sera maintenant aisé de détourner ma pensée de la considération des choses sensibles ou imaginables, pour la porter à celles qui, étant dégagées de toute matière, sont purement intelligibles. » (Descartes - Méditation quatrième).⁴⁴

- **L'emploi de l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif aussi bien que le passé et le passé antérieur**

- **La forme interrogative directe inversée**

Exemple : « D'où m'appelles-tu ? » pour : « D'où est-ce que tu m'appelles ? »

- **L'inversion du sujet après certains adverbess de liaison** (tels que : aussi, ainsi, peut-être, etc.)

Exemple : « Ainsi ai-je dû écouter mes vacances » pour : « Ainsi, j'ai dû écouter mes vacances. »

6.2. Le registre courant

C'est le style attendu dans les échanges de type professionnel ou officiel lorsque la communication est impersonnelle et implique une distance entre les interlocuteurs. Il correspond au langage le plus correct et neutre, à l'écrit comme à l'oral. Il respecte les règles syntaxiques. C'est le langage du professeur à ses élèves, de l'homme politique qui prononce un discours, du présentateur de télévision, du journaliste qui publie un reportage.

⁴⁴ https://fr.wikisource.org/wiki/Méditations_métaphysiques/Méditation_quatrième.

Ce registre se caractérise par :

- Un vocabulaire correspondant à celui des dictionnaires, simple, usuel, absence de termes recherchés ou spécialisés.
- Une syntaxe correcte avec des phrases quelquefois complexes, les principales règles de grammaire sont respectées.
- Les phrases sont bien construites, mais sans recherche stylistique.

Exemple : il a acheté une belle voiture.

6.3. Le registre familier

Comme son nom l'indique, ce registre est surtout employé entre proches, entre personnes appartenant à une même communauté sociale dans laquelle tout formalisme peut être atténué. Il est réservé généralement à l'oral et se base, en principe, sur l'absence de tout lien hiérarchique rigide entre les interlocuteurs (membres de la famille, amis, camarades de classe, collègues de travail, ...).

Ce registre ne respecte pas toutes les règles de la grammaire, oublie des mots, utilise un vocabulaire spécifique qui ne se trouve pas toujours dans le dictionnaire et prend des libertés avec la prononciation. Il se caractérise par :

- **Une syntaxe simplifiée et souvent approximative :** des phrases courtes, parfois inachevées, ou au contraire, interminables ; des phrases nominales, souvent asyntaxiques (anacoluthes, thématisations diverses et parfois multiples dans une même phrase ; cf. exemple ci-dessous) ; des interjections fréquentes ; un grand usage de l'ellipse ; des pléonasmes ; l'utilisation de la juxtaposition paratactique :

Exemple : « Au bureau, un de mes collègues, sa femme, elle a eu un bébé. » pour : « La femme d'un collègue du bureau a eu un bébé. »

- **De nombreuses abréviations non encore lexicalisées**

Exemple : « T'es là ? / phone / p'tit déj' / une deuch'... » pour : « Tu es là ? / téléphone / petit déjeuner / une deux chevaux... »

- **La forme interrogative directe (par changement intonatif, sans inversion ni mot interrogatif)**

Exemple : « Tu m'appelles d'où ? » pour : « D'où m'appelles-tu ? »

- **Un vocabulaire relâché**

Exemple : « Les guibolles / la frimousse ou la gueule / les quenottes /la bagnole... »
pour : « Les jambes / le visage / les dents/ la voiture... »

- **La suppression de « ne » dans la négation**

Exemple : « J'sais pas » pour : « Je ne sais pas »

- **Le pronom sujet « on » à la place de « nous »**

Exemple: « Nous, on viendra » pour : « Nous, nous viendrons. »

- **Une prononciation plus rapide** et marquée par l'élision de nombreux « e » muets causant des rencontres de consonnes alors simplifiées et modifiées ou assimilées, simplification qui s'étend aussi à d'autres groupes de consonnes, surtout en fin de mots, par des métaplasmes comme la syncope, la métathèse, l'apocope, l'aphérèse :

Exemple : « P'pa, tu fra quoi ç't aprèm si l' quat'-quat', i' démarre pas ? — Ch'pa, d'mande à M'man »

pour « Papa, que feras-tu cet après-midi si le quatre-quatre ne démarre pas ? — Je ne sais pas, demande à Maman. »⁴⁵.

- Le tutoiement, les répétitions, la concordance des temps non réalisée, un moins grand nombre de liaisons, etc.

⁴⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Registres_de_langue_en_français.

6.4. Le registre populaire

Il s'oppose à la langue standard. C'est un registre employé généralement dans les milieux moins scolarisés. Ce registre emploie des formes et un vocabulaire connotant certains groupes sociaux ou les milieux socialement défavorisés, et se caractérise par : Des termes impropres, des termes péjoratifs, des verbes mal conjugués, des mots anglais, des mots tronqués, des phrases brisées, etc.

Exemple : « Chais pas/J'sais pas » pour : « Je (ne) sais pas ».

Lorsque le registre populaire se charge d'expressions venues du milieu de la délinquance, on parle alors de registre argotique.

Exemple : « Les nougats / Les biftons » pour : « Les orteils / Les billets de banque »

« La thune / Le cash » pour: « L'argent »

7. La variation du français

Parce qu'elle est vivante, une langue subit automatiquement des modifications par adaptation au milieu, à l'image de chaque être humain comme le confirme Boutet : « Toutes les langues des hommes (ou langues naturelles) présentent des faits de variation; seules les langues dites mortes ne changent plus »⁴⁶. Cette acclimatation sociale, ou variation, se compose de variétés, « aucune langue ne se présente comme un ensemble unique de règles. Toutes connaissent de multiples variétés ou lectes »⁴⁷

Le français en tant que langue vivante, est soumis à des variations en sorte que ses locuteurs utilisent différentes façons de parler, selon des facteurs géographiques, sociaux, situationnels et temporels. De plus, les pratiques langagières d'une même personne, varient considérablement, au cours d'une journée, selon la situation de communication dans laquelle cette personne se trouve. Ces différentes façons de s'exprimer se montrent dans la phonétique, le lexique, la morphosyntaxe.

⁴⁶ BOUTET Josiane, *Langage et Société*, Paris, Seuil, 1997, p. 42.

⁴⁷ MOUREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique*, Bruxelles, Ed. Mardaga, 1997, p.283.

Le français comme toutes les langues du monde, comporte divers variétés dues aux pratiques langagières que l'on peut voir chez certains groupes de locuteurs (le français des enfants, des femmes, des hommes, etc.), à certains régions (le français de Suisse) et dans une situation dénonciation particulière (le registre soutenu, le registre familier, registre courant, etc.). Chaque variété se distingue par des traits distinctifs.

7.1. La variation du français en francophonie

M. L. Moreau a distingué quatre grands types de variation (diachronique, diatopique, diastratique, diaphasique) où les phénomènes de la variation sont lisibles dans toutes les langues. Pour notre étude nous mettrons l'accent sur les phénomènes de la variation diaphasique apparaissant dans les régions francophones.

De nos jours, la conception d'une seule norme du français se trouve loin d'être une réalité. Dans chaque pays où cette langue est pratiquée, on en relève une couleur particulière avec des traits spécifiques. Cela a fait paraître une norme propre à chacune des zones francophones, une norme « endogène ». Cette nouvelle réalité de la langue française a causé la transformation de la conception normative en une conception « variationniste ». La norme endogène provoque une stabilité et une unité autour d'un phénomène linguistique. Elle n'accepte pas la notion de déviation mais elle réclame son statut de « variété ».

La variété d'une langue comprend des registres différents, ou une variation diaphasique. Chaque variété s'écarte plus ou moins de la variété normative. À partir de cette échelle de valeurs, différents niveaux ont été créés qui se définissent chacun en fonction de leurs écarts par rapport à la norme prescrite.

- **La variété basilectale** : c'est la variété la plus éloignée de la variété normative.
- **La variété acrolectale** : c'est la variété la plus proche de la variété normative.
- **La variété mésolectale** : c'est la variété intermédiaire entre les deux variétés précédentes et qui désigne les productions linguistiques souvent interférentielles.

Chacune de ces variétés relève d'un phénomène social, la variation diaphasique. Elles sont induites par le niveau de connaissances, de maîtrise et de

performances de la langue par le locuteur. Le niveau acrolectal correspond à un niveau de langue employé par des locuteurs lettrés, ayant fait des études supérieures. Le niveau intermédiaire mésolectal correspond quant à lui à un niveau moyen de scolarisation. Enfin, le niveau basilectal, le plus bas, est celui des analphabètes ou des peu scolarisés relevant non d'un apprentissage formel, mais d'une acquisition informelle

7.2. Les variétés du français en Algérie

Selon l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'Algérie reste le deuxième pays francophone du monde avec 16 millions de locuteurs bien que l'Algérie ne soit pas membre de l'OIF.

En Algérie, comme en Afrique et d'autres parties du monde francophone, le français rentre en contact avec les autres langues locales, ce qui a créé plusieurs variétés de français. Les Algériens ne parlent ou n'écrivent pas tous ce français de la même manière. La plupart d'eux maîtrisent plus ou moins cette langue. Il y a ceux qui maîtrisent parfaitement la langue, il y a ceux qui ont un registre plutôt relâché ou moyen et il y a ceux qui ont une connaissance très limitée du français.

En effet, les linguistes et sociolinguistes algériens ont distingué, quant à l'usage de la langue française en Algérie, trois variations auxquelles correspondent trois catégories de locuteurs, classées selon le degré de la maîtrise de cette langue⁴⁸. Il y a tout d'abord deux pôles opposés c'est-à-dire d'un côté, il y a les locuteurs, universitaires, écrivains, qui ont une maîtrise parfaite de la langue française et qui parlent un français **acrolectal**, à l'autre pôle se trouve les locuteurs qui ont une connaissance très réduite de la langue française, un français **basilectal**. Entre ces deux pôles, il y a une troisième catégorie de locuteurs, ce sont les locuteurs du français **mésolectal**. Cette variété représente « un français intermédiaire fortement inscrit dans la réalité algérienne et en voie de standardisation »⁴⁹.

⁴⁸ QUEFFELEC A. DERRADI Y. DEBOV V. SMAALI-DEKKOUK D. CHERRAD-BENCHERFA Y, « Le français en Algérie », Editions Duculot, 2002, p. 119-120.

⁴⁹ Ibid., p. 119.

8. La variation et l'enseignant du FLE

Lorsqu'on parle d'enseignement du français langue étrangère (FLE), tout comme c'est le cas pour d'autres langues présentes dans plusieurs régions du globe, on se réfère à une multiplicité de situations, qui varient non seulement selon les lieux mais aussi selon la personne servant de relai entre les apprenants et la langue étudiée : l'enseignant. Ce dernier est considéré, dans son entourage, comme « apte » c'est-à-dire capable à enseigner et communiquer en utilisant la langue française dans son bon état.

À première vue, la tâche de l'enseignant semble très facile, car il n'a qu'à utiliser ce qui leurs est fourni par l'institution, mais la situation est assez complexe du fait que cet enseignant doit transmettre un seul français, par tradition : le français standard, alors que son usage personnel de la langue française n'est pas nécessairement conforme à la norme imposée, et ses idées personnelles ne sont pas non plus nécessairement celles des auteurs et des concepteurs de programme.

De ce fait, l'enseignant doit être conscient des phénomènes de la variation linguistique et doit orienter ses usages dans le bon sens afin d'apprendre aux apprenants un français conforme aux normes requises et d'assurer l'apprentissage du bon langage.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons abordé quelques notions essentielles qui nous servent pour éclaircir notre travail de recherche. Le chapitre suivant sera consacré à l'analyse du corpus et l'interprétation des résultats.

Chapitre 3

Analyse des données et interprétation des résultats

Introduction

Ce chapitre de notre travail de recherche est réservé à la pratique. Il se focalise sur la présentation et l'analyse de notre corpus. Une analyse qui repose principalement sur l'examen des pratiques langagières des enseignants du FLE au sein de la classe dans le but d'éprouver la variation stylistique chez les enseignants, de déterminer par la suite les différents registres de langue employés et de comprendre leurs mécanismes de fonctionnement.

Avant d'entamer cette analyse nous essayerons tout d'abord de présenter le corpus, puis de donner les différentes conventions de transcription, ensuite déterminer les paramètres d'analyse.

1. Présentation du corpus

Pour recueillir les données à analyser, nous avons procédé à l'enregistrement de cours présentés par des enseignantes de la langue française au collège Mustapha El-Wali à Jijel. Notre corpus est constitué de deux cours de durées différentes présentés par deux enseignantes pour deux niveaux à savoir 3eme et 4eme année moyenne.

2. La collecte de données

Parmi les nombreuses techniques de recueil de données utilisées en sciences du langage, nous avons choisi l'enregistrement qui est un moyen pour faciliter la récolte des données ainsi que l'analyse de ces dernières

La collecte de données nous a été une tâche plus au moins difficile. Du côté de l'administration du collège nous n'avons rencontré aucun problème, mais avec les enseignantes les choses se sont avérées un peu difficiles ce qui nous a obligées de se contenter de deux enregistrements effectués par deux enseignantes.

3. Les conventions de transcription

Parce qu'il n'existe pas un système de transcription universel, nous avons essayé de choisir un système de conventions qui s'adapte le plus avec notre corpus.

Ces conventions de transcription sont inspirées à partir du système de Claire Blanche Benveniste⁵⁰:

P : Professeur

E : Elèves

// : Pause très courte

/./ : Pause moyenne

/.../ : Pause longue

> : Intonation montante

< : Intonation descendante

Euh : Les hésitations

Hein, mmm, ah, ouf : Les onomatopées

:::::: : Allongement vocalique

/ : Interruption

(rires) : Pour indiquer les rires

xxx : Suite de syllabes incompréhensibles ou passage inaudible

() : Les remarques du transcripteur

En gras : Mots ou expressions accentués

_____ : Les chevauchements

' : Elision d'un son

[] : Les énoncés produits dans une autre langue.

⁵⁰ Benveniste. C..B, Le français parlé : études grammaticales, Paris, Ed du CNRS, 1991, P. 228-229.

La langue arabe est transcrite en français selon l'API, pour ce faire nous adoptons les symboles proposés dans le tableau avec ceux qui les remplacent afin de pouvoir lire les séquences en arabe.

ك	k	ف	f	ع	ح
ت	T	ض	ḍ	ه	h
ء	1/2	س	s	ص	ṣ
ب	b	ش	S	م	m
د	d	خ	x	ن	n
ق	q	ح	Ḥ	ر	r
ط	ṭ	ث	Ṭ	ل	l
ذ	ḏ	ز	z	و	w
ج	G	غ	v	ي	j

4. Analyse du corpus

Pour effectuer l'analyse de notre corpus, nous avons élaboré une grille qui s'adapte à notre travail. Elle prend en considération les concepts théoriques présentés auparavant. Ainsi, notre recherche, qui repose sur l'examen du répertoire verbal de l'enseignant au moment d'enseignement, s'articule autour des paramètres suivants :

- Les registres employés ;
- Le registre dominant ;
- L'alternance des registres ;
- Le recours à d'autres langues.

4.1 Les registres employés

Dans les classes de français langue étrangère, on peut dire que les échanges entre les deux locuteurs de l'espace-classe, à savoir l'enseignant et les apprenants sont influencés par beaucoup de facteurs qui commandent les pratiques langagières de ces derniers.

La communication au sein de la classe doit être dans un registre socialement valorisé, mais en réalité les choses ne sont pas aussi simples pour l'enseignant qui cherche à adapter le contenu au niveau et au besoin de ses apprenants. C'est ainsi qu'on explique la présence de plusieurs registres de langue dans les pratiques langagières des enseignants. L'analyse des données nous a montré la présence des registres suivants :

4.1.1 Le registre soutenu

Étant donné que le registre soutenu est réservé beaucoup plus à l'écrit et à certaines situations de communication où le locuteur manifeste un effort pour bien s'exprimer. Le milieu scolaire ne représente pas un lieu favorable pour l'utilisation de ce registre. Ce dernier peut être identifié à partir d'un bon nombre de caractéristiques.

Pour repérer ce registre dans notre corpus, nous avons procédé à la recherche des phrases ou des séquences qui contiennent l'une ou l'autre de ses caractéristiques. Ainsi nous avons constaté que certaines caractéristiques telles que le vocabulaire recherché, les figures de style, l'emploi de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif etc. n'apparaissent pas dans notre corpus. Cela revient à la nature de la situation de communication enseignant/élève, ainsi que le niveau insuffisant des élèves en langue française. Par contre, des caractéristiques comme les formes interrogatives inversées et l'emploi de certaines formules de politesse sont présentes.

Extraits du cours N°1

« très bien donc on peut exprimer l'id l'idée pardon de but dans une phrase simple à l'aide tout d'abord à l'aide d'un groupe »

« recopiez recopiez s'il vous plait on a suffisamment le temps j'ai été très rapide »

« à quoi le voyez vous>? »

Dans les deux premières interventions l'enseignante a employé les formules de politesse « pardon » et « s'il vous plait ».

Quant aux structures grammaticales, nous pouvons relever dans la troisième intervention l'inversion du sujet dans la phrase interrogative « à quoi le voyez vous? », au lieu de « à quoi vous le voyez ? »

Extraits du cours N°2

« du deuxième verbe. D'accord ? un autre:: euh un autre:: euh donc une autre phrase s'il vous plaît/. /hein dans le texte hein essayez de me donner une autre phrase hein dans laquelle on on a un verbe conjugué au futur/. / oui y a-t-il d'autres phrases ? XXX non. C'est bon ? hein qui peut me donner hein une phrase ? qui peut me qui peut construire une phrase > ?qui a bien sûr un sens, complète > d'accord ?hein dans laquelle > on a un verbe donc au futur proche < oui qui peut me donner une phrase ?oui Anfel /../ normalement c'est simple Ah utilisez un vocabul euh un vocabulaire simple, oui < »

« oui qui relate des hi/ très bien oui mademoiselle »

Dans la première intervention nous remarquons la présence de la formule de politesse « s'il vous plaît » ainsi que la forme interrogative inversée où l'enseignante utilise l'inversion sujet verbe en posant la question « y a-t-il d'autres phrases ? », au lieu de « est ce qu'il y a d'autres phrases » en registre courant et « il y a d'autres phrases » en familier.

Dans la deuxième intervention, nous avons remarqué l'emploi de l'appellation « mademoiselle » en s'adressant à une élève (pour lui donner la parole), cette appellation respectueuse reflète la volonté de l'enseignante à traiter les élèves avec civilité

Les deux enseignantes ont recouru aux formules de politesse dans le but de bien gérer la situation de communication et de garder un certain respect mutuel avec leurs élèves.

En somme, nous pouvons dire que les principales caractéristiques du registre soutenu apparaissant dans notre corpus se résument en : l'emploi des formules de politesse, et parfois, l'inversion du sujet dans la forme interrogative. Il faut noter que

la présence du registre soutenu dans notre corpus est minimale. Il ne représente pas le registre dominant dans notre corpus.

4.1.2 Le registre courant

Le registre courant comme nous l'avons déjà dit dans la partie théorique correspond au langage le plus correct et neutre. C'est le langage du professeur avec ses élèves. En effet les enseignants utilisent souvent une syntaxe correcte avec des phrases souvent simples et un vocabulaire usuel.

Dans notre corpus, l'utilisation du registre courant est constatée chez les deux enseignants enquêtés comme le témoignent les extraits suivants :

Extraits du cours N°1

« très bien donc mes élèves /../ n'oubliez pas que le but c'est l'objectif que l'on euh cherche à atteindre ou bien à éviter donc on peut exprimer l'idée de but par quoi ? par un groupe nominal introduit par : en vue de, pour, de crainte de, de peur de ou bien par quoi ? »

« très bien afin que mes parents soient satisfaits. Nous avons une bonne phrase complexe où il y a deux verbes conjugués, la deuxième proposition subordonnée très bien. Il voyage en Angleterre oui Boubzari »

« tout d'abord, quel est l'articulateur qui exprime l'idée de but ? »

Extraits du cours N°2

« qui relate > attention hein qui relate > il faut bien prononcer les syllabes.> hein c'est un /./ / c'est un texte qui relate hein qui peut me donner le synonyme du verbe relater ? »

« bonsoyez moi /./ / qui peut m'appeler:: hein le titre hein du projet de notre projet ? /./ / Qui peut me rappeler le titre de notre projet ? /... / (bavardage des élèves) le titre du projet »

« attention sachez:: >/../ hein attention c'est un autre / / c'est un autre mode c'est pas le euh c'est pas le futur de l'indicatif. C'n'est pas le futur de l'indicatif. le verbe sachez n'est pas conjugué au futur de l'indicatif. Encore/ / le verbe savoir au futur c'est s':saurai très bien d'accord ?le verbe savoir saurai > je sau/. /saurai > tu sauras > il saura >nous saurons ».

L'observation de ces extraits nous révèle l'utilisation d'un vocabulaire simple, usuel et compréhensible par les deux enseignantes, qui essaient d'utiliser un langage facile tant que possible afin d'éviter les complications et faciliter la compréhension des élèves.

Concernant la syntaxe, nous remarquons dans les extraits des deux enseignantes que les règles grammaticales sont bien respectées et les phrases sont souvent simples et bien construites, par exemple :

- « il faut bien prononcer les syllabes. »
- «Nous avons une bonne phrase complexe où il y a deux verbes conjugués. »

Nous remarquons aussi des phrases interrogatives bien construites avec une bonne utilisation des mots (ou locutions) et des adverbes interrogatifs comme le montrent les phrases « quel est l'articulateur qui exprime l'idée de but ? » et « Qui peut me rappeler le titre de notre projet ? »

De plus, nous observons -chez les deux enseignantes- la réalisation correcte de la négation dans les phrases « n'oubliez pas que le but c'est l'objectif que l'on euh cherche à atteindre » et «le verbe sachez n'est pas conjugué au futur de l'indicatif. ». Les deux enseignantes ont réalisé des négations sans suppression du « *ne* », cette forme complète de la négation est rarement relevée dans leurs interventions.

En conclusion nous pouvons affirmer que la proportion du registre courant dans notre corpus est plus signifiante que celle du registre soutenu. Le souci d'être compris par les élèves amène ces enseignantes à utiliser un vocabulaire usuel compris par tous les élèves et qui correspond à celui des dictionnaires. En revanche la manifestation des autres caractéristiques de ce registre sur l'ensemble du corpus nous reste minime.

4.1.3 Le registre familier

En utilisant ce registre le locuteur prend des libertés concernant la construction des phrases, la syntaxe, le vocabulaire et la prononciation.

L'analyse de notre corpus nous révèle une forte présence du registre familier chez les deux enseignantes. En effet, nous avons constaté que la plupart des caractéristiques de ce registre sont pratiquement identifiables et facilement repérable dans l'ensemble du corpus telles que : la syntaxe approximative, la suppression de « ne » dans la négation, l'emploi du pronom sujet « on », les formes interrogatives, la prononciation rapide, l'élision du « e », les interjections fréquentes, le tutoiement, etc. Nous pouvons détecter ces caractéristiques en observant les extraits suivants :

Extraits du cours N°1

« la raison donc la raison mais c je cherche pas la raison, je cherche l'objectif donc »

« on récapitule ? »

« pas exactement.est c'clair ? »

« nous avons une subordonnée ça veut dire quoi ? nous avons quoi ? explique moi explique, elle a dit de peur que »

« Oh lala:!! oui très bien »

« Oh bravo ! oui »

« Oh baba ! XXX oui très bien donc on peut utiliser de peur allez y utilisez de peur »

« oui bien sûr comme d'habitude (bavardage des élèves) comme d'habitude (bavardage des élèves) ch::t /../ ch::t (bavardage des élèves) ch::t /../ bon /../ vous écrivez l'exercice /.../ ch::t /../ ch::t. recopiez s'il vous plait recopiez XXX oui activité 2 page/./132 cent euh 152 /../ ch::t /.../ ch::t /../ puis on a des exercices à faire hein »

Extraits du cours N°2

« faut bien prononcer les lettres et les syllabes »

« hein qu'c'q'ça veut dire un récit historique ?/. / hein c'est un texte qui:: »

« qui relate des évènements histo /. / historiques< très bien qui relate des évènements historiques < très bien c'est clair ? Normalement > on a fait pendant la compréhension de l'écrit hein on a lu ensemble hein un texte d'accord un récit histo /. / historique. Qui peut me hein me rappeler le titre de ce texte ? »

« Ah ! j'achèterai > un nouveau c'est pas nouvel. attention ! le livre c'est un nom mascu/. /masculin donc demain c'est le verbe hein on a le donc j'achète:rai donc un nouveau c'est pas nouvel j'utilise nouvel avec les noms masculins qui commencent par une voyelle ou bien un H mu/. / H muet. Livre commence par une consonne un nouveau livre demain j'achèterai un nouveau livre oui /../ oui euh Anfel O:h Anfel eljoum<, oui Bouketta/. / donc /.../ oui oui Boukelia »

« hein tu dois justifier euh ta réponse euh Haddad oui tu as tu as dit non/. /pourquoi ?vous exagé:/. /rez> »

« non hein justifie ta réponse. Boukelia< justifie ta réponse tu as dit que cette action/. /hein elle n'est pas /. /encore effectu/. /effectuée, elle n'est pas encore réali/. /réalisée XXX justifie ta réponse »

Chez les deux enseignantes, nous avons remarqué l'absence de la particule négative « ne » dans les phrases «je cherche pas la raison» et «j'achèterai > un nouveau c'est pas nouvel» (au lieu de «je ne cherche pas la raison» et « ...ce n'est pas nouvel»). Nous avons constaté que l'enseignante ne prend pas souvent la peine de construire une phrase syntaxiquement correcte, elle a l'habitude de supprimer l'adverbe « ne » dans la négation, pour avoir une prononciation plus rapide et plus claire. Cette attitude reflète l'absence de la recherche stylistique et du souci de bien s'exprimer chez l'enseignante.

Nous avons remarqué également l'élision du « e » dans plusieurs interventions des enseignantes. Par exemple « est c'clair ? » et « qu'c'q'ça veut dire ». Dans ce deuxième exemple nous observons la contraction du pronom « cela » en « ça ». Cette contraction est très fréquente chez les deux enseignantes enquêtées. Nous avons également relevé l'omission du pronom « il » dans l'expression « faut bien prononcer » (au lieu de « il faut bien prononcer »).

Selon Riegel, parmi les caractéristiques qui marquent le registre familier, l'emploi du pronom sujet « on » à la place de « nous ». Riegel explique que l'oral remplace fréquemment « nous » par « on » et cet emploi de « on » reste marqué comme familier⁵¹. Cela se manifeste avec une grande fréquence dans notre corpus d'où nous pouvons relever comme expressions « on peut utiliser », « on a fait » et « on a lu ». Le « on » renvoie à l'enseignante et ses élèves.

Quant aux interjections, nous pouvons dire que les enseignantes enquêtées recourent souvent à l'utilisation de ce phénomène linguistique dans leurs pratiques langagières pour des objectifs différents. Nous citons comme exemples dans les extraits précédents « Oh lala::! », « Oh bravo ! », « attention ! », « Ah ! ». Outre ces interjections qui sont en très grand nombre dans notre corpus, nous remarquons aussi une forte présence de certaines interjections ou onomatopées telles que : « Oh baba » pour marquer l'étonnement et l'admiration, « hein » qui sert à solliciter l'explication ou à demander aux élèves si l'explication est comprise.

Le dernier extrait du cour N°1 nous révèle une autre marque du registre familier qui se manifeste à travers l'utilisation du mot « *ch::t* ». Cette interjection est employée pour obtenir le silence lorsqu'un ou plusieurs élèves bavardent au moment où l'enseignante explique. Cet aspect du registre familier est plus apparent dans les interventions de la première enseignante.

Concernant l'interrogation, Nous avons trouvé dans notre corpus, un bon nombre d'interrogations dans lesquelles les enseignantes se contentent de changer l'intonation d'une phrase déclarative pour la faire transformer en phrase interrogative sans mot interrogatif ni inversion du sujet. Comme nous montrent les exemples « on récapitule ? » et « c'est clair ? ».

Parmi les caractéristiques qui marquent aussi le registre « familier » le tutoiement. L'emploi de ce dernier montre qu'il n'existe pas de contraintes sociales ou des liens hiérarchiques entre les interlocuteurs. Dans notre corpus nous avons remarqué la présence de ce phénomène chez la deuxième enseignante dans plusieurs

⁵¹ RIEGEL M. et al, Grammaire méthodique du français. Paris , Presses Universitaires de France, 1994, p36

interventions. Cela veut dire que l'enseignante partage des relations de familiarité avec les élèves.

Enfin nous pouvons constater que la majorité des caractéristiques du registre familier sont attestées avec une grande fréquence d'apparition chez les deux enseignantes enquêtées. Ce qui prouve la forte présence de ce registre dans leurs interventions, contrairement aux registres abordés précédemment.

4.2 Le registre dominant

D'un point de vue théorique, la communication au sein de la classe doit être dans un registre valorisé. Dans le but d'uniformiser les pratiques langagières et d'assurer aux apprenant l'apprentissage du « bon langage ». Dans le discours oral, il est très difficile de contrôler les mots, cela rend possible la manifestation de plusieurs registres de langue dans un même discours.

Dans notre corpus, nous avons remarqué la présence des registres « soutenu », « courant » et « familier », avec des densités différentes de l'un à l'autre. L'analyse des données que nous avons recueillies, a montré clairement que le registre dominant dans les pratiques langagières des enseignantes au sein de la classe est bien le registre « familier ». Nous avons vu que la plupart des caractéristiques de ce registre sont présentes avec une forte densité dans les interventions des enseignantes enquêtées. Comme le témoignent les extraits ci-dessous :

Extraits du cours N°1

« bon on commence ? ./on commence ? mais j'ai rien dit, j'ai rien posé comme question bon euh/./hih bon nous allons faire aujourd'hui comme j'ai déjà dit la grammaire expression de but./bon mes élèves quels sont les rapports logiques que vous connaissez ? »

« très bien merci. Bon mes élèves euh on a dit quoi ? on a dit que pour exprimer quoi ? le but pour exprimer le but euh ou bien euh ouf le but c'est l'objectif que l'on cherche à atteindre c'est l'objectif que l'on cherche à éviter donc son son expression son expression s'exprime par l'intermédiaire d'un **groupe** nominal ou bien par l'intermédiaire d'une proposition sub subordonnée donc un complément circonstanciel

de lieu ou bien un une proposition subordonnée. On va voir tout ça tout de suite. De nombreux cites historiques > sont restaurés pour la sauvegarde du patrimoine naturel>. qui peut me découper la phrase >? combien de propositions y a-t-il ici ? »

« oui, oui, oui on le compte pas j'ai compris c' qu c' qu'elle veut oui. Donc mes élèves> c'est le deuxième retiens le premier c'est quoi? c'est que ./ on peut exprimer très bien on peut exprimer quoi? euh l'idée de but par un groupe nominal > introduit par > en vu de > »

« parce que quoi ? on a quoi ? deux propositions. On a deux verbes conjugués> ça veut dire deux propositions. Ça veut dire en quelque sorte on est dans quel euh XXX »

Extraits du cours N°2

« donc on a le verbe visiter attention ! c'est pas le verbe va visiter attention va visiter on a deux verbes mais ./ le verbe hein qu'on veut le conjuguer c'est le verbe visi/. /visiter< très bien < c'est le verbe visiter. L'auteur il a utilisé quoi ? ./ il a utilisé quoi pour conjuguer ce verbe au futur ?./ il a utilisé »

« va faire > donc hein on a va faire oui encore j'n'ai pas compris XXX Boukelia hein ./ essaye d'élucider ta réponse j'ai pas hein compris la réponse va faire hein j'ai posé la question hein est c'que cette action hein est c'que cette action s'est s'est s'est **déjà** effectuée ? ou bien s'est **déjà** réalisée ? hein tu as répondu par tu as répondu par non madame et hein tu as dit l'auteur XXX a utilisé va faire XXX va faire oui »

« du deuxième verbe. D'accord ? un autre:: euh un autre:: euh donc une autre phrase s'il vous plaît/. /hein dans le texte hein essayez de me donner une autre phrase hein dans laquelle on on a un verbe conjugué au futur/. / oui y a-t-il d'autres phrases ? XXX non. c'est bon ? hein qui peut me donner hein une phrase ? qui peut me qui peut construire une phrase > ? qui a bien sûr un **sens complète**> d'accord ? hein dans laquelle > on a un verbe donc au futur proche < oui qui peut me donner une phrase ? oui Anfel ./ Normalement c'est simple Ah utilisez un vocabul euh un vocabulaire simple, oui < »

« avoir. On a donc euh ces verbes donc euh donc ne respectent pas donc la règle du futur de l'indicatif. mais c'est pas ne respectent pas .tout simplement donc ces verbes

subissent /../ ils subissent quoi ? ils subissent hein une transformation au niveau du radi/. / du radical. Une transformation légère au niveau du radical par exemple voir devient verrai, faire devient ferai mais ils gardent quoi ? donc les terminaisons du fu /. / du futur r a i. Donc on a un changement /. /au niveau du radi/. / du radical ou bien au niveau de la race /. / de la racine de ce /. /de ces verbes. C'est clair ? C'est clair ou non ? donc on va passer aux exercices /../ on a par exemple /. / la première activité /../ la première activité d'accord ? donc suivez moi/. / on a l'activité la première activité la page 104. Qui veut lire la question ? ».

A partir de ces extraits nous pouvons constater que le registre familier est omniprésent dans les interventions des enseignantes. Nous pouvons remarquer que la majorité des caractéristiques de ce registre sont présentes avec une grande fréquence d'apparition dans leurs discours, notamment les phrases inachevées, la suppression de la particule « ne » de la négation, l'emploi fréquent du pronom sujet « on » à la place de « nous », les interjections, les interrogations directes sans mots interrogatifs ni inversion du sujet, la répétition,...etc. Ce qui prouve la forte présence de ce registre dans leurs interventions, contrairement aux registres abordés précédemment.

La dominance de ce registre peut être expliquée par le niveau insuffisant des élèves en FLE et le souci des enseignantes d'être bien comprises ou encore l'inconscience des enseignantes envers leurs pratiques langagières. Ce qui nous mène en général à dire que ces enseignantes partagent des relations de familiarité avec les élèves. Il faut noter que ce registre ne demeure pas totalement correct est déconseillé dans le discours didactique car il risque de désorienter l'apprentissage des élèves.

4.3 L'alternance des registres

L'analyse des données que nous avons recueillies a montré la présence des trois registres soutenus, courant et familier dans les interventions des enseignantes, où nous avons constaté l'emploi de plus d'un style de parole par les enseignantes, c'est-à-dire, nous avons observé la présence de plus d'un registre de langue, que ce soit dans deux tours de parole différents ou même dans une même intervention. Nous prenons à titre d'exemple les extraits suivants :

Extraits du cours N°1

« exactement nous sommes devant une phrase simple qui contient un seul verbe » n'est-ce pas ? donc on a quoi ? on a « pour » plus quoi ? »

« P : et la deuxième proposition » ?

E : pour que la faune et la flore soient protégées c'est une proposition subordonnée de but

P : A::h votre camarade elle a dit une proposition d'un subordonnée de but

E : on est d'accord

P : à quoi le voyez-vous ? »

« très bien. Lorsqu'on a deux sujets différents et lorsqu'on a un seul. A:h je dis rien. Je voyage par avion pour arriver plus vite. oui combien de sujets y a-t-il ici ? Combien de propositions ? »

Extraits du cours N°2

« attention ! sachez : >/. / hein attention c'est un autre /. / c'est un autre mode c'est pas le euh c'est pas le futur de l'indicatif. C'n'est pas le futur de l'indicatif le verbe sachez n'est pas conjugué au futur de l'indicatif. Encore /. / le verbe savoir au futur c'est s':saurai très bien d'accord ? le verbe savoir saurai > je sau/. /saurai > tu sauras > il saura >nous saurons »

« est-il conjugué au passé euh au futur de l'indicatif ?/. / tu nieras c'est le verbe l'infinitif d'abord **nier** l'infinitif en e r. On a gardé ou non ? »

Dans la première intervention (dans les extraits du cours N°1) nous remarquons que l'enseignante emploie dans un premier lieu le registre courant dans l'expression « nous sommes devant une phrase simple » et juste après, le registre familier à travers l'utilisation du pronom « on » au lieu de « nous » dans l'expression « on a quoi ? on a pour ... ».

Dans la deuxième intervention, l'enseignante utilise deux formes d'interrogations dont la première est une interrogation par changement intonatif qui marque le registre familier « et la deuxième proposition > ? », et la deuxième est une interrogation par inversion de sujet « à quoi le voyez vous > ? » et qui caractérise le registre soutenu.

Elle a également employé le registre familier dans sa troisième intervention à travers la suppression du « ne » dans l'expression « je dis rien », puis elle emploie le registre soutenu en inversant le sujet dans l'interrogation « combien de sujets y a-t-il ici ? ».

Quant aux extraits de la deuxième enseignante nous remarquons que cette dernière fait appel à deux registres, courant et familier à travers l'absence ou la présence du « ne » de la négation dans sa première intervention. Elle emploie le registre familier en supprimant le « ne » dans l'expression « c'est pas le futur de l'indicatif. » puis elle bascule vers le registre courant dans « le verbe sachez n'est pas conjugué au futur de l'indicatif. ».

Nous observons aussi l'utilisation de deux formes d'interrogation dans sa deuxième intervention où elle a procédé à l'inversion du sujet, qui est une marque du registre soutenu, dans l'interrogation « est-il conjugué au passé euh au futur de l'indicatif ? », puis elle a utilisé une autre forme d'interrogation en changeant seulement l'intonation, ce qui caractérise le registre familier, dans l'interrogation « On a gardé ou non ? ».

D'après tous ce que nous avons vus précédemment et à travers l'analyse des données que nous avons recueillies, nous pouvons constater que les deux enseignantes enregistrées confondent entre les différents registres de langue. Nous avons souvent remarqué un va-et-vient entre les différents registres dans leurs interventions. Cela peut être lié à la non connaissance et le non contrôle de leurs pratiques langagières face aux élèves.

4.4 Le recours à d'autres langues

Dans une classe de FLE, le discours est constitué d'interactions et d'interventions successives d'enseignants et d'élèves. Dans notre cas ces derniers partagent la même langue maternelle ainsi que d'autres langues. Ce qui rend possible l'apparition du phénomène de l'alternance codique.

L'alternance codique est considérée comme l'un des phénomènes qui résulte de contact de langues à travers laquelle le locuteur utilise deux ou plusieurs langues pour créer une certaine compréhension dans une situation de communication. Dans le domaine de l'enseignement, elle désigne selon CASTELLOTI « toutes les formes de passage d'une langue à l'autre dans la classe »⁵²

Dans notre cas l'alternance codique est un élément stratégique qui consiste à insérer dans un énoncé en français langue étrangère un mot ou une expression propre à la langue arabe utilisés par l'enseignant pour un objectif de communication. Nous pouvons examiner ce phénomène en observant les extraits suivant :

Extraits du cours N°1

« exactement en arabe c'est elhadef donc c'est l'ob »

« nos parapluies. Hajlik hahi hah et pourquoi ?XXX dans quel but ? quant on dit pourquoi ça devient la cause n'est c'pas ? »

« ou bien les voisins nous sommes euh imaginant nous sommes à euh Paris hein l' les règles à Paris pour que les voisins weSbihoum ? ne se plaignent »

« de peur que, de peur que très bien. donc hadi d/ lorsqu'on a quoi ? lorsqu'on a deux su »

« ʔna ʔna koulna pour hein phrase simple donc pour que nous avons la conjonction que, afin que, de crainte »

⁵²CASTELLOTI, V et MOORE, D., Alternier pour apprendre, alterner pour enseigner, de nouveaux enjeux pour la classe de langue, études de linguistique appliquée, Paris, 1997. P 403

« vous écrivez le retiens puis on passe directement à l'**application** aux exercices hajja akteb »

« la faune et la flore. Très bien le sujet 2 (l'enseignante écrit sur le tableau). Mes élèves/. / c'que vous allez euh retenir/. / c'est que/. / pour exprimer le but ou bien l'idée de but dans une phrase complexe/ oui Gouzou marhba bikoum ȷla slametkoum . dans une phrase complexe donc qu'est c'que j'ai dit ?/. / pour exprimer le but dans une phrase complexe hih qu'est c'que j'ai dit ? »

Extraits du cours N°2

« n'aie pas peur ȷleSe xajfine qui peut me conjuguer le verbe voir au futur ? **Je**>/. / **ve** »

« **j'assurai**>/. / **je ramasserai, je saurai, j'assurai** hajja rapidement, le premier verbe/. / on a **je ramasserai** l'infinitif de ce verbe ? »

« Ah ! j'achèterai > un **nouveau** c'est pas nouvel attention le livre c'est un nom mascu/. / masculin donc demain c'est le verbe hein on a le donc j'achète:rai donc un nouveau c'est pas nouvel j'utilise nouvel avec les noms masculins qui commencent par une voyelle ou bien un H mu/. / H muet. Livre commence par une consonne un nouveau livre demain j'achèterai un nouveau livre oui /. / oui euh Anfel O:h Anfel eljoum<, oui Bouketta/. / donc /.../ oui oui Boukelia »

« faire cet exercice. Encore une phrase qui comporte le verbe pouvoir! Anfel une phrase ! /. / oui /.../ rah kelleS ?/. / ça y est ?/. / N'hésitez pas. N'aie pas peur. Travaillez /. / hein /.../ hajja /. / Donc on a nous, le verbe pouvoir /. / hein donc réaliser ce proj/. / ce projet >. D'accord ?qui peut me conjuguer le verbe pouvoir ?/. / Le verbe pouvoir au futur /. / nou:s »

Dans les extraits de la première enseignante nous remarquons qu'elle a introduit des passages en langue arabe pour des objectifs différents. Dans la première séquence, elle a donné l'équivalent en langue arabe du mot: « but » qui semble être mal compris par les élèves dans le but de préciser le sens. Dans les autres séquences elle a introduit des expressions propres à l'arabe dialectal «Hajlik hahi hah», « weSbihoum ? », « ȷna ȷna koulna » et «hadi» pour des fins didactiques en essayant

d'expliquer la leçon aux élèves, ou encore pour inciter les élèves à écrire dans l'expression « hajja akteb ».

Elle a également recouru à la langue arabe dans sa dernière intervention afin de traiter une situation extra didactique, il s'agit de l'expression « Gouzou marhba bikoum ȷla slametkoum ».

En ce qui concerne les extraits de la deuxième enseignante nous pouvons remarquer que cette dernière a inséré des expressions en arabe dialectal « ȷleSe xajfine » et « hajja » dans le but d'encourager et d'inciter les élèves à participer.

Elle a aussi utilisé des expressions hors cours en arabe dialectale comme « Anfel eljoum » et « rah kelleS ? » pour des fins communicatives.

A la lumière des remarques précédentes et l'analyse des données recueillies nous avons constaté la manifestation d'une autre langue à côté de la langue à enseigné. Nous avons donc relevé la présence de la langue arabe qui représente la langue maternelle des élèves. Cette langue est employée pour des fins à la fois didactiques et communicatives. En effet les enseignantes recourent à la langue arabe afin de préciser les sens et faciliter la compréhension et la communication dans la classe.

Conclusion

En conclusion nous pouvons dire que les résultats de notre enquête nous ont prouvé la présence du phénomène de la variation stylistique dans les pratiques langagières des enseignantes enregistrées. Ces dernières utilisent les trois registres de langue dans leurs pratiques langagières en classe, avec une dominance remarquable du registre familier. La forte présence de ce registre peut être liée au niveau insuffisant des élèves en FLE et le souci des enseignantes d'être bien compris ou encore l'inconscience des enseignantes envers leurs pratiques langagières au sein de la classe.

Conclusion générale

Dans les classes de français langue étrangère, les interactions verbales entre l'enseignant et les élèves sont influencés par plusieurs facteurs qui commandent les pratiques langagières de ces deux derniers. D'un point de vue théorique, l'enseignant doit s'adresser à ses élèves en employant une langue correcte qui ne pourrait être que le français standard (le français de référence).

Mais, en réalité les choses ne sont pas aussi simples pour l'enseignant qui cherche à adapter le contenu au niveau et au besoin de ses élèves. De plus, dans le discours oral, il est difficile de contrôler les mots, ce qui rend possible la manifestation de plusieurs registres de langues dans le discours des enseignants.

Dans cette recherche nous avons tenté d'examiner et d'analyser la présence de la variation stylistique (diaphasique) dans un corpus oral constitué de deux cours présentés par deux enseignantes du FLE au cycle moyen.

L'examen de notre corpus nous a permis de démontrer la présence de la variation stylistique au niveau des pratiques langagières des enseignantes enquêtées. En effet nous avons constaté l'emploi de trois registres de langues dans leurs discours au sein de la classe, il s'agit des registres soutenu, courant et familier, avec des fréquences d'utilisation différentes de l'un à l'autre.

L'analyse de nos données nous a montré clairement la dominance du registre familier par rapport aux autres registres présents dans les pratiques langagières de ces enseignantes, où nous avons observé la manifestation de la plupart des caractéristiques de ce registre avec une forte densité. Cette dominance peut être expliquée par le niveau insuffisant des élèves en FLE ou l'inconscience des enseignantes envers leurs pratiques langagières au sein de la classe. Il faut noter que l'emploi de ce registre peut par les enseignant peut affecter négativement l'apprentissage des élèves qui considèrent que l'enseignants leur transmet le bon langage.

Nous avons également affirmé que les enseignantes enregistrées confondent souvent entre les trois registres dans leurs discours du fait qu'elles changent des styles de parole soit dans une même intervention ou dans deux interventions indépendantes en effectuant un va et vient entre les différents registres de manière inconsciente.

Au cours de l'analyse nous avons détecté une faible présence d'une langue autre que la langue cible dans les discours des deux enseignantes. Cette langue est l'arabe qui constitue à la fois la langue maternelle des élèves et leurs enseignantes. Ce recours à la langue arabe est une stratégie appliquée par ces enseignantes pour des fins didactiques et communicatives.

Pour conclure, il faut noter que les résultats de cette recherche ne peuvent en aucun cas être généralisés. Nous n'avons pris qu'un petit échantillon qui ne nous semble pas représentatif de l'ensemble. Nous estimons que d'autres recherches seront effectuées dans d'autres perspectives.

Liste des références bibliographiques

Ouvrages

ARRIVE M, GADET F, GALMICHE M., *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion, 1986.

BENBOUZID Boubekour, *La réforme de l'éducation en Algérie, enjeux et réalisations*, Alger, Casbah Editions, 2009.

BENVENISTE C B, *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, Ed du CNRS ; 1991.

BOUTET J., *Langage et société*, Paris, Seuil, 1997.

BOYER, H. *Sociolinguistique territoire et objets*, Delachaux et Niestlé S.A., Lausanne, 1996.

BOYER. Henri, *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, Uzès : Éditions de la Capitelle, 1996.

CALVET L-J, *La sociolinguistique*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.

CASTELLOTI V et MOORE D., *Alterner pour apprendre, alterner pour enseigner, de nouveaux enjeux pour la classe de langue*, études de linguistique appliquée, Paris, 1997.

Commission Général des Program, Référentiel général des programmes.

FISHMAN, J.J, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, 1971.

GADET, Françoise, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2007.

IDDOU Said Omar. DAKHIA M ABSI F, *Guide de l'enseignant, première année de l'enseignement moyen*, ENAG, 2004

LABOV W, *Sociolinguistique*, Paris, Ed de minuit, 1976.

MOREAU Marie-Louise, *Sociolinguistique concepts de bases*, Liège, Mardaga, 1997.

QUEFFELEC A. DERRADI Y. DEBOV V. SMAALI-DEKKOUK D. CHERRAD-BENCHERFA Y, « *Le français en Algérie* », Editions Duculot, 2002.

RIEGEL M. et al, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994.

SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Genève, Arbre d'OR, août 2005

SEBAA, Rabeh. *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Oran, Dar el Gharb, 2002.

TALEB IBRAHIMI Khaoula, *Les algériens et leur (s) langue (s)*. Alger, Dar El Hikma, 1995.

TARDY. Michel, *Le professeur et les images*, Paris, Presses universitaires de France, 1966.

Articles

ACHOUCHE, M, « la situation sociolinguistique en Algérie », in *langues et Migration*, centre de didactique des langues et lettre, 1981.P.46.

BELLATRECHE Houari, « l'usage de langue française en Algérie, cas d'étude : le secteur bancaire », in *Synergies Algérie*, n° 8, 2009, pp. 107-113

CAUBET.D, « Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? », in *Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues*, n°14, Déc. 1998, p/122.

GADET Françoise, TYNE Henry, « Le style en sociolinguistique : ce que nous apprend l'acquisition », in *Pratiques: linguistique, littérature, didactique*, n°135-136, 2007. Le style en questions. pp. 91-99.

SEBBAR BARGE Jamila. « Pour une nouvelle conception de la "norme" linguistique dans l'enseignement des langues », HAL Id, 2009.

Dictionnaires

Dictionnaire Universel Francophone in <http://www.francophonie.hachette-livre.fr>.

Dictionnaire Larousse in <https://www.larousse.fr/dictionnaire/français>.

Sitographie

<https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2006-3-page-11.htm#>

https://fr.wikisource.org/wiki/Méditations_métaphysiques/Méditation_quatrième

https://fr.wikipedia.org/wiki/Registres_de_langue_en_français

http://encyclopedie_universelle.fracademic.com/12193/linguistique_sociolinguistique.

Thèses

CHAPUT Louise, (2013) « *La variation linguistique dans les blogues journalistiques québécois* », ElectronicThesis and Dissertation Repository, In

<https://ir.lib.uwo.ca/etd/1300>

Annexes

Cours N°1:

P : XXX expression de but et vous écrivez avec moi le support d'accord ?

(Bavardage des élèves)

P : chu::t.

(Bavardage des élèves)

P : chu::t.

(Bavardage des élèves)

P : chu::t/.../ch::t silence.

(Bavardage des élèves)

P: bon on commence ././on commence mais j'ai rien dit, j'ai rien posé comme question bon euh/../hih bon nous allons faire aujourd'hui comme j'ai déjà dit la grammaire expression de but/./bon mes élèves quels sont les rapports logiques que vous connaissez ?

(Bavardage des élèves)

P : les rapports logiques.

E : maitresse, maitresse.

P : nous avons/

E : la cause.

P : la cause.

E : la conséquence.

P : la conséquence.

E : la condition.

P : la condition.

E : l'opposition.

P : l'opposition.

E : le but.

P : le but, exactement très bien donc nous avons la/ ./on a déjà vu ensemble durant cette année ou bien au cours de cette année

E : quatre rapports

P : quatre rapports très bien

E : la condition

P : la condition l'opposition la cause et la conséquence et aujourd'hui même nous allons voir ensemble l'expression de but./comment ?

E : de but

P : de but mais qu'est c' que ça v' dire but ?./ quant on dit but

E : hadef

(Bavardage des élèves)

P : le but oui

(Bavardage des élèves)

P : quant on dit but/.../ à quoi vous fait penser le mot « but » ?/.../ expression de but

E : euh quel est le le euh

P : quel est le but ? hein./ la cause la raison la conséquence c'est le résultat et le but ?

E: elhadeb

P: mmm

E: elhadeb

P: exactement en arabe c'est elhadeb donc c'est l'ob

E : l'opposition

P : l'objectif

E : l'objectif

P : exactement c'est l'objectif quant on dit but c'est l'objec

E : l'objectif

P : l'objectif ../ l'objectif que l'on que l'on cherche c'est l'objectif que l'on cherche à donc un objectif qu'est c'qu'on fait par un objectif ?on veut faire quoi ? on veut l'atteindre ou bien

E : le réaliser

P : très bien on veut en quelque sorte le réaliser l'atteindre ou bien l'éviter euh un objectif négatif

E : XXX éviter

P : oui des choses qui est négatives qui n'est pas bien euh on a le but l'objectif notre objectif est de l'évi l'éviter très bien ../ donc ../ je répète encore une fois le but est l'objectif que l'on cherche pour euh l'on cherche à l'atteindre ou bien à l'évi l'éviter très bien ../ pouvez vous euh sortez vos livres la page 151../ 151/.../ haja ../ qui peut me lire

E : maitresse, maitresse, maitresse, maitresse ; maitresse

P : XXX oui

E : j'ai pris le bateau pour euh pour me rendre à Jijel. Je suis XXX je suis passé devant El Aouana et Ziama Mansouriah afin d'admirer les paysages XXX le parc naturel de Taza à été crée dans cette région pour que la faune et la flore soient protégées

E : maitresse, maitresse, maitresse

P : très bien quelqu'un/ oui

E : j'ai pris le euh j'ai pris bateau pour euh pour me rendre à Jijel je suis passé euh devant El euh Aouana et Ziama Mansouriah afin d euh d'admirer les euh paysages XXX le parc naturel de Taza à euh été créé euh crée dans cette région pour que la faune et la flore euh soient protégées

P : merci, merci très bien euh quelle est la ville décrite dans cet énoncé ? la ville>

E : Jijel

P : c'est Jijel> c'est notre

E : chère ville

P : notre chère ville> exactement c'est notre chère ville très bien bon /../ qui peut me lire juste la dernière phrase ? Juste la dernière phrase oui Moulahoum

E : maitresse, maitresse

E : le parc naturel de Taza à été crée dans cette région pour que la faune et la flore soient protégées

P : très bien bon ou bien je commence par celui là bon

E : maitresse, maitresse

P : oui

E : de nombreux cites historiques sont restaurés pour la sauvegarde du euh patrimoine national. De nombreux cites historiques sont euh sont restaurés afin de sauvegarder le

patrimoine national. Le parc naturel de Taza à été crée dans cette région pour que la faune et la flore soient protégées. Je voyage par euh je voyage par avion pour arriver plus vite

P : très bien merci. Bon mes élèves euh on a dit quoi ? on a dit que pour exprimer quoi ? le but pour exprimer le but euh ou bien euh ouf le but c'est l'objectif que l'on cherche à atteindre c'est l'objectif que l'on cherche à éviter donc son son expression son expression s'exprime par l'intermédiaire d'un **groupe** nominal ou bien par l'intermédiaire d'une proposition sub subordonnée donc un complément circonstanciel de lieu ou bien un une proposition subordonnée. On va voir tout ça tout de suite. De nombreux cites historiques > sont restaurés pour la sauvegarde du patrimoine naturel>. qui peut me découper la phrase >? combien de propositions y a-t-il ici ?

E : deux propo

P : il y a deux propositions .très bien /../ comment où 'c' quelle est la première> ?

E : de nombreux cites historiques sont restaurés

P : très bien. on l'appelle comment ?

E : la proposition principale

P : très bien c'est une proposition prin/. /principale. une proposition principale. La deuxième proposition> ?

E : pour la sauvegarde du patrimoine national

P : donc on l'appelle comment ?

E : euh

P : est c'que ici il s'agit d'une expression d'une proposition subordonnée> de but ou bien d'un complément circonstanciel de but ?

E : complément du euh XXX

P : non il s'agit d'un complément circonstanciel de **but**> pourquoi ? donc allez y
XXX pourquoi ?

E : XXX

P : on a le groupe nominal la sau/. / la sauvegarde ici est c'que c'est une phrase
simple ou bien une phrase complexe ?

E : simple

P : c'est une phrase simple>. et qui est XXX

E : parce qu'elle contient un seul verbe

P : **exactement** nous sommes devant une **phrase simple** qui contient un seul verbe>
n'est ce pas ? donc on a quoi ? on a « **pour** » plus quoi ?

E : XXX sauvegarder

P : tout d'abord quel est l'articulateur qui exprime l'idée de but ?

E : pour

P : c'est pour très bien. pour mes élèves c'est l'articulateur qui exprime l'idée de but
c'est pour cette raison on a dit que cette euh phrase exprime le but. D'accord ? donc
nous avons **pour** > ./ plus quoi ? plus un groupe

E : nominal

P : très bien donc on peut exprimer l'idée de but dans une phrase simple à
l'aide tout d'abord à l'aide d'un groupe

E : nominal

P : nominal < très bien. Donc un groupe nominal introduit par

E : pour

P : pour>

E : afin de

P : afin de >

E : de peur de

P : euh de peur de>, de crainte de> ou bien en vue de >est c' clair ?

E : oui

P : très bien. Passant> deuxième exemple> de nombreux cites historiques>son
restaurés afin de sauvegarder le patrimoine> naturel<

E : maitresse

P : qui peut me décomposer la phrase ?

E : euh de nombreux cites historiques sont restaurés

E : restaurés

P : oui très bien donc

E : la principale

E : la principale

P : c'est la princi/. /la proposition principale donc afin de sauvegarder> euh quoi ?le
patrimoine naturel

E : complément

P : un complément circonstanciel

E : de but

P : de but donc où est c' qu'elle est la euh l'articulateur qui l'introduit ?

E : afin de

P : très bien c'est afin de, afin de plus quoi ?

E : l'infinitif

P : plus l'infinitif très bien

E : maitresse quand le verbe est à l'infinitif on le compte pas ?

P : comment ?

E : le verbe quant il est à l'infinitif on le compte pas comme verbe euh

P : oui, oui, oui on le compte pas j'ai compris c' qu' c' qu'elle veut oui. Donc mes élèves> c'est le deuxième retiens le premier c'est quoi? c'est que ./ on peut exprimer très bien on peut exprimer quoi? euh l'idée de but par un groupe nominal introduit par > en vu de >

E : pour

P : pour> et euh de crainte de >

E : de crainte de, de peur de

P : de crainte de, de peur de, de peur de< très bien. dans le deuxième exemple on peut ./ exprimer ./ l'idée de de but par l'infinitif introduit par afin de donc hna andna plus un groupe nominal afin de

E : pour

P : afin de et pour plus infini./ l'infinitif

E : oui

P : est c'que c'est clair ?

E : oui

P : donc nous avons quoi ? ici nous sommes où >? dans quel type de phrase > ?

E : simple

P : ouf a:h pardon dans quelle sorte ?la phrase>

E : simple

P : très bien nous somme dans la phra::se

E : simple

P : la phrase simple<voi::là très bien c'est **ça**. Passant>././ deuxième exemple>

E : le parc naturel XXX

P : le parc naturel de Taza::> a été crée dans cette région pour que la faune et la flore< soient protégées. Tout d'abord qu'est c'q'ça veut dire la faune et la flore ?

E : la faune euh les animaux XXX

P : les animaux

E : et la flore euh les plantes

P : les plantes exactement. Donc ././ qui peut me découper la phrase ?

E : maitresse

P : oui Aya

E : la phrase euh l le parc naturel euh de Taza a été euh dans cette euh

P : région

E : région

P : on l'appelle comment ?

E : euh le part principal

P : une proposition prin

E : principale

P : principale très bien c'est la proposition principale< et la deuxième proposition ?

E : un complément circonstanciel de lieu XXX

E : maitresse

P : et la deuxième proposition> ?

E : pour que la faune et la flore soient protégées c'est une proposition subordonnée de but

P : A::h votre camarade elle a dit une proposition d'un subordonnée de **but**

E : on est d'accord

P : à quoi le voyez vous>?

E : parc'que

P : parce que quoi ? on a quoi ? deux propositions. On a deux verbes conjugués> ça veut dire deux propositions. Ça veut dire en quelque sorte on est dans quel euh XXX

E : phrase complexe

P : A:h exactement donc on est dans la phra::se

E : complexe

P : dans la phra::se (l'enseignante écrit sur le tableau)

E : complexe

P : voilà. Donc/./ l'articulateur ici ?

E : pour que

P : pou::r

E : que

P : très bien donc où c'est quel est le sujet >? le sujet ?

E : le parc naturel XXX

P : le parc naturel c'est le sujet 1. Où c'est quel est le sujet 2?

E : la faune et la flore

P : la faune et la flore. Très bien le sujet 2 (l'enseignante écrit sur le tableau). Mes élèves/. / c'est que vous allez euh retenir/. / c'est que/. / pour exprimer le but ou bien l'idée de but dans une phrase complexe/ oui Gouzou marhba bikoum Ꞥla slametkoum . dans une phrase complexe donc qu'est c'est que j'ai dit ?/. / pour exprimer le but dans une phrase complexe hih qu'est c'est que j'ai dit ?

(bavardage des élèves)

P : euh voilà donc on euh (bavardage des élèves)

P : Ah d'accord bon je répète encore une fois j'ai perdu l'idée donc pour exprimer l'idée de but dans une phrase complexe comment ? par une proposition subordonnée de but Fegaas p /./XXX par quoi? Par une proposition T̄na koulna tout d'abord par quoi ? par un grou::pe

E : nominal

P : puis par quoi?

E : un infinitif

P : et maintenant par quoi ? par une proposition

E : subordonnée

P : proposition subordonnée plus propo/. / proposition

E : subordonnée

P : subordonnée /../ euh proposition subordonnée de euh but (l'enseignante écrit sur le tableau). donc introduit par quoi ? par pou:::r que

E : afin que

E : afin que

P : Thna Thna koulna pour hein phrase simple donc pour que nous avons la conjonction que afin que, de crainte

E : que

P : voilà

E : de crainte que

P : et de peu:::r

E : que

P : de peur que, de peur que très bien. donc hadi d/ lorsqu'on a quoi ? lorsqu'on a deux su

E : deux sujets

P : deux sujets diffé:::

E : différents

P : est c'qu'on a le même sujet dans la phrase?

E : non

P : très bien. Lorsqu'on a deux sujets différents et lorsqu'on a un seul. A:h je dis rien. Je voyage par avion pou:::r arriver plus vite. oui combien de sujets y a-t-il ici ?
Combien de propositions ?

E : un seul

P : où 'c'quel est ?

E : je

P : très bien nous avons ici dans cette phrase un seu::l /./ su::

E : sujet

P : un seul sujet ça veut dire une seu::le

E : proposition

P : non, non le verbe donc on a un seul verbe. un seul verbe ça veut dire une seule propo/. /proposition

P : très bien donc la phrase exprime quoi ?

E : le but

P : le but très bien donc la phrase exprime

E : le but

P : le but. Où 'c'quel est l'articulateur ?

E : pour

P : très bien. Donc ici on a un seul sujet. quant on a un seul sujet donc quoi ?

E : XXX

P : l'articulateur

E : c'est euh pour

P : pour et afin de c'est tout plus un seul sujet d'accord ?

E : oui

P : bon j euh je vous donne remarque bon afin de, pour c'est le même la même utilisation presque d'accord ? on l'utilise dans les mêmes cas

E : XXX

P : A:h oui. De crainte de, de peur de quant est c'qu'on les utilise ?

E : c'est un objet négatif objectif négatif

P : l'objectif

E : on peut l'éviter

P : A::h oui très bien exactement lorsqu'on a une action qu'on veut faire quoi ? Qu'on veut l'atteindre ?

E : non

P : c'est le contraire qu'on veut l'évi l'éviter. Donc pour et afin de c'est pour faire quoi ? pour arriver pour atteindre un objectif, un but et ./ de crainte de euh de peur de c'est pour éviter un o un XXX qui peut me donner un exemple ?

E : XXX

P : d'accord qui peut me donner un exemple ?

E : XXX

P : qui peut me donner un exemple ? je vous donne un exemple

E : maitresse

P : j'ai pris mon parapluie aujourd'hui le matin

E : parapluie

P : XXX on a on a fait quoi ? on a ramené no:s nos parapl

E : parapluies

P : nos parapluies. Hajlik hahi hah et pourquoi ?XXX dans quel but ? quant on dit pourquoi ça devient la cause n'est c'pas ?

E : oui

P : la raison donc la raison mais c je cherche pas la raison, je cherche l'objectif donc

E : de peur de pleuvoir

P : oui

E : de peur de pleuvoir

P : de peur de pleuvoir très bien, ou bien ?

E : de peur de me mouillir

P : de peur de se mouiller très bien, ou bien de peur que la pluie donc hna qu'c'qu'on a fait ? elle a/ votre camarade elle a elle nous a donné quoi ? ./ le verbe ./ le deuxième verbe à l'infinitif de peur de se mouiller, de peur de pleuvoir et je vous donner un autre donc j'ai pris mon parapluie pourquoi ? de p' de peur que quoi ? la pluie ne me surprenne d'accord ? oui

E : je n'veut pas gaspiller mon temps à jouer de crainte de redoubler

P : Ah oui très bien exactement oui ./ quelqu'un d'autre ./est c' clair ?

E : oui c'est clair

P : on récapitule ?

E : oui c'est clair

P : très bien donc mes élèves ./ n'oubliez pas que le but c'est l'objectif que l'on euh cherche à atteindre ou bien à éviter donc on peut exprimer l'idée de but par quoi ? par un groupe nominal introduit par : en vu de, pour, de crainte de, de peur de ou bien par quoi ?

E : infinitif

P : un infinitif afin de et pour dans une phrase simple . deuxième des choses, dans une phrase complexe

E : complexe

P : on peut faire quoi ?

E : pour que

P : on peut exprimer l'idée de but par : pour que, afin que, de crainte que, de peur que et vous voyez que que que ça veut dire proposition subo

E : subordonnée

P : voilà. La conjonction que lorsqu'on a deux sujets différents dans la phrase et lorsqu'on a un seul sujet ././ on peut l'exprimer par : afin de est c'clair ?

E : oui

P : vous écrivez le retiens puis on passe directement à **l'application** aux exercices
hajja akteb

(bavardage des élèves)

P : est c' que vous avez terminé l'écriture ?

E : oui, non

P : on passe aux exercices

E ; non, oui XXX

P : est c' que c'est clair ?

E : oui

P : XXX vous écrivez la phrase simple, groupe nominal, groupe verbal infinitif la phrase complexe ././ ch::t

(bavardage des élèves)

P : c'est bon XXX

(bavardage des élèves)

P : ch::t

E : maitresse on les dessine ?

P : oui bien sûr comme d'habitude (bavardage des élèves) comme d'habitude (bavardage des élèves) ch::t /../ ch::t (bavardage des élèves) ch::t /../ bon /../ vous écrivez l'exercice /.../ ch::t /../ ch::t. recopiez s'il vous plait recopiez XXX oui activité 2 page/./132 cent euh 152 /../ ch::t /.../ ch::t /../ puis on a des exercices à faire hein

E : oui

E : proposition subordonnée de

P : de but /.../ bon, bon mes élèves /./ nous avons le deuxième exercice page cinq euh 152 allez y j'explique la consigne posez les stylos

E : XXX

P : oui j'explique la consigne, complète les phrases avec : de peur de, pour, afin que, de peur que, afin de allez y première phrase/./ qui peut me faire la première phrase ?
Ben Moulahoum

E : maitresse, maitresse , maitresse

P : les écologistes

E : euh les écologistes euh ont XXX

P : très bien **pour** la sauvegarde vous voyez ici on a quoi ? un grou::pe

E : nominal

P : nominal donc qu'est c'qu'on a dit ? un groupe nominal pour , en vu de, de crainte , de peur de . D'accord ?donc

E : enfin de, enfin de

P : oui

E : afin de

P : oui

E : afin de plus infinitif

P : plus l'infinitif (bavardage des élèves) afin de oui Boubzari j' j'explique encore une fois Boubzari les écologistes ont réalisé une grande manifestation afin de:: **sauvegarder** metGineSe la sauvegarde d'accord ? on a ici un groupe nominal donc j je suis obligé d'utiliser quoi ? euh pour donc XXX

E : maitresse, maitresse

P : oui euh Ah çmira

E: je suis XXX de peur de le la le souvenir

P : de peur de l'souvenir ! non

E : afin de

P : afin de le souvenir donc ./ non, non ici c c'est souvenir quelqu'un

E : XXX

P : voilà

E : maitresse, maitresse

P : oui mademoiselle ch::t ./ oui

E : XXX de peur que la XXX

P : de peur que hna nous avons quoi ? ././ une, une subordonnée

E : maitresse

P : nous avons une subordonnée ça veut dire quoi ? nous avons quoi ? explique moi
explique, elle a dit de peur que

E : XXX

P : pourquoi ?

E : XXX

P : c'est une phrase complexe il s'agit d'une proposition subordonnée donc XXX
utiliser voilà

E : maitresse

E' : le subjonctif

E : maitresse

P : exactement oui

E : XXX suffisamment d'eau pour être en bon santé

P : exactement bien

(bavardage des élèves)

E : XXX afin d'être en bonne santé

P : **exactement** donc je peux utiliser ici les deux les deux afin de ou bien pour très
bien la phrase suivante oui mademoiselle

E : je travail bien afin que

P : très bien afin que mes parents soient satisfaits. Nous avons une bonne phrase complexe où il y a deux verbes conjugués, le deuxième proposition subordonnée très bien. Il voyage en Angleterre oui Boubzari

E : il voyage euh en Angleterre pour euh XXX

P : ou bien

E : afin de XXX

P : très bien donc nous avons oui nous avons le choix. Bon mes élèves vous êtes très euh très motivés et on va faire devant la II la collègue le troisième exercice

E : d'accord

P : on va essayer de compléter les phrases nous avons des phrases incomplètes euh des phrases qui ne sont pas euh

E : complétées

P : d'accord incomplètes bon et pour exprimer quoi ? pour exprimer en quelque sorte le but hein

E : oui

P : commençant par la première phrase, je lis beaucoup dans quel but ?

E : maitresse, maitresse

P : je pose la question. je lis beaucoup dans quel but ?

E : maitresse, maitresse, maitresse

P : oui

E : je lis beaucoup afin d'enrichir mon vocabulaire arabe

P : Oh bravo: ! Oui

E : XXX vocabulaire français

P : oui je lis beaucoup pour enrichir/ moi je dis pour enrichir mes connaissances hein mes connaissances très bien passant deuxième exemple, les touristes suivez avec moi les touristes se rendent à Tamanrasset pourquoi ? dans quel but ? visiter un lieu ? XXX il s'agit de quoi ?

E : maitresse

P : oui Boubzari

E : les touristes se rendent à Tamanrasset afin de se détendre

P : afin de se détendre oui on peut l'dire hein

E : euh les touristes se rendent à Tamanrasset afin de découvrir euh ses fameux monuments

P : Oh lala:!! oui très bien

E : la même euh

P : la même expression ? oui l'l'l' donc et moi je euh non je préfère euh la Tunisie XXX Tamanrasset j j'aime pas le Sahara j'aime pas le sable XXX je préfère le XXX le shopping

E : en hiver c'est bien

P : oui en hiver, oui en hiver mais je suis très XXX oui très bien, on construit des hôtels cinq étoiles pourquoi ?

E : pour attirer les touristes

P : XXX c'est pour attirer les touristes ou bien ?

E : pour que les touristes trouvent leur confort

P : Oh bravo ::! Ou bien pourquoi ? XXX c'est pour promouvoir quoi ? les touristes les visiteurs très bien. Air Algérie a fait des promotions dans quel but ? elle fait des promotions

E : attirer

P : pour attirer voilà c'est pour attirer les touristes les voyageurs

E : afin que les touristes soient XXX de visiter l'Algérie

P : exactement très bien, je ne fume pas les garçons je ne fume pas

E : maitresse

P : je ne fume pas XXX

E : maitresse je ne fume pas afin de euh garder la santé de de mes poumons

P : Oh baba ! XXX oui très bien donc on peut utiliser de peur allez y utilisez de peur

E : de peur d'avoir le cancer

P : exactement de peur de crainte de ne pas de quoi ?

E : avoir des maladies

P : avoir des maladies ou bien de ne pas tombes gravement malade, nous nous faisant pas de bruit

E : euh en peur de réveiller XXX

P : ou bien les voisins nous sommes euh imaginant nous sommes à euh Paris hein l' les règles à Paris pour que les voisins weSbihoum ? ne se plaignent

E : pas

P : pas exactement est c'clair ?

E : oui

P : recopiez recopiez s'il vous plait on a suffisamment le temps j'ai été très rapide

Cours N°2:

(bavardage des élèves)

P : bon suivez moi / / qui peut m'appeler:: hein le titre hein du projet de notre projet ?
/ / qui peut me rappeler le titre de notre projet ? /... / (bavardage des élèves) le titre du projet

E : XXX

P : donc projet2 hein rédiger un récit historique rédiger un récit historique à partir

E : d'une bande dessinée

P : d'une bande dessinée très bien donc hein le titre de notre projet c'est rédiger un récit historique hein à partir d'une bande dessinée (l'enseignante écrit sur le tableau)
bon qu'c'q'ça veut dire un **récit historique** ?

E : conte

P : hein qu'c'q'ça veut dire un **récit historique** ? / / hein c'est un texte qui::

E : roulète

P : qui **relate** > **attention hein qui relate** >il faut bien prononcer les syllabes> hein c'est un / / c'est un texte qui **relate** hein qui peut me donner le synonyme du verbe **relater** ?

E : narre

P : narrer> un autre synonyme ?

E : XXX

P : Ah je veux des réponses individuelles oui

E : raconter

P : donc on a / / **relater::> raconter::>**et on a aussi narrer. Donc un **récit historique** hein c'est un> hein c'est un **texte**> qui **relate** quoi> ?

E : un XXX

P : oui qui relate des hi/ très bien oui mademoiselle

E : des évènements

P : qui **relate des évènements histo** / / **historiques**< très bien qui relate des évènements historiques < très bien c'est clair ? Normalement > on a fait pendant la compréhension de l'écrit hein on a lu ensemble hein un texte d'accord un récit histo / / historique. Qui peut me hein me **rappeler** le titre de ce texte ?

E : le premier novembre 1954

P : **le premier novembre >1954** hein le premier novembre 1954 hein c'est clair ?

E : oui

P : donc on a déjà fai::t quoi ? donc une séance de vocabulaire / / une séance de / / hein de gram / / de grammaire aujourd'hui on va faire ensemble / / hein une autre activité qui est / / donc la conjugai / / la conjugaison très bien donc ouvrez vos livres sur la page 103, ouvrez vos livres sur la page 103 /.. / ch::t /... / bon avant de lire le texte, avant de lire le texte hein qui peut me donner:: hein les **temps simples** qu'on a vu auparavant ? Les temps de la conjugaison les temps simples qu'on a vu auparavant

E : le passé et le présent XXX

P : hein une phrase co correcte Anis /../ XXX /./ donc oui

E : le passé

P : je veux une phrase / / complète une phrase correcte une phrase complète oui on a vu hein comme temps simple

E : le passé

P : le **passé simple**

E : l'imparfait

P : l'**imparfait de l'indicatif** < **attention** > !elle a dit le plus que parfait. est c' que le plus que parfait est un temps **simple** ?

E : non

P : non c'est un temps

E : composé

P : travaillez oui hein hein c'est un temps composé. Très bien. donc le passé simple est un temps compo // composé d'accord ? donc on a fait hein comme temps simples le **passé simple**, le **présent** de l'indica // de l'indicatif et l'imparfait d'accord ? hein donc attention dans le récit historique quels sont les temps qu'on doit utiliser ? dans le récit historique < ?

E : l'imparfait

P : donc on doit utiliser > hein l'imparfait pourquoi XXX l'imparfait de l'indicatif ?

E : pour décrire

P : très bien c'est le temps de la description donc j'utilise l'imparfait de l'indicatif pour décrire dans le pas <

E : XXX

P : dans le **passé** // encore hein

E : le passé

P : le **passé simple** très bien pourquoi utilise-t-on le **passé simple** ? // /hein je veux des réponses individuelles/ / oui // / (bavardage des élèves) pourquoi on utilise pourquoi utilise-t-on pardon on doit inverser hein le sujet et le verbe oui::

E : pour raconter

P : c'est pour **raconter** hein encore ?

E : XXX des évènements

P : A: très bien c'est pour raconter les évèn// les évènements hein des évènements /. /
Comment sont ces évènements ?/. / qui se succe

E : XXX

P : qui se succèdent qui s'ench// qui s'enchainent qui s'enchainent des actions
comment ?/. / hein des actions hein travaillez ! à haute voix oui Khouloud on utilise le
passé simple pour exprimer des actions /. / **brèves** des actions XXX ou bien des
actions sou /. / soudaines attention donc j'utilise le passé simple pour exprimer des
actions soudaines des actions hein **brèves** ou bien des actions pré /. / XXX tout
simplement < hein quant au hein quant quant au l'impa quant à l'imparfait pardon
quant à l'imparfait de l'indicatif je l'utilise j je l'utilise pour exprim / pour déc/

E : décrire

P : pour décrire pour exprimer une action qui dure dans le

E : XXX

P : dure dans le temps hein pour exprimer quoi ? hein la

E : la répétition

P : la répétition > très bien pour exprimer une action qui dure dans le temps pour
exprimer pour déc/. /pour décrire très bien < donc aujourd'hui > on va voir ensemble
hein le futur hein le futur simple de l'indica/. / de l'indicatif attention il ne faut pas
confondre les modes c'est le mode indica/. / indicatif on a d'autres modes le mode
subjonctif le mode conditionnel etc etc. donc maintenant on va voir ensemble > le
futur simple de l'indica/. / de l'indicatif. qui veut lire hein hein le le texte hein de la
page euh 103/. / oui euh Jawed

E : Lotfi euh va euh va faire un voyage dans le le passé il va visiter les plus euh anciens quar quartiers d'Alger la Casbah c'est son père qui lui a servira de de guide pour cette première vérée pour la la

P : **virée**

E : vérée

P : faut **bien** prononcer les lettres et les syllabes

E : dans la Médina

P : dans la Médina très bien

E : chemin fi faisant il euh il lui dit Lotfi:: sait sait te comment /. / comment on appelle

P : Lotfi sait tu comment on appelle ?

E : les habitants de la Casbah > ?

P : les habitants de la Casbah ? attention c'est une phras:e /. / quel est le type de cette phrase ?

E : interrogative

P : c'est une phrase interrogative < hein l'auteur euh hein dans cette phrase il pose une ques:// il pose une question attention l'intonation et le le débit, oui

E : demande papa Yahia en euh arrivant

P : en arrivant

E : à l'entrée de la

P : Ah il faut faire la liaison à l'entrée de la

E : de la vielle ville

P : de la vielle ville < très bien

E : Euh Grand-mère me me l'a dit l'autre

P : grand-mère me l'a dit

E : me l'a dit l' l'autre jour mais jr ne euh

P : je ne m'en souviens plus

E : très bien / / je

P : très bien point, point hein il faut respecter les signes de ponctuas:/ / de ponctuation
lors > de la lecture/ / des textes, oui

E : je crois que ce:: sont des

P : Casbar<

E : des Casbar

P : Casbariens

E : Casbarois

P : ou bien des Casba/ /rois donc

E : mais non

P : **mais no::n** (l'enseignante prononce avec intonation)

E : mais non tête euh

P : **tête de linotte**>

E : linotte ce sont des Casbadji/ / re/

P : ce sont des Casba/ /**dji**

E : restifie

P : rectifie **papa Yahia** très bien donc suivez moi hein tête de linotte mais non tête de linotte (avec intonation) ce sont des Casbadji donc qu'est c'q'ça veut dire tête de linotte ? donc ici hein heinla garçon il a oublié quoi ? il a oublié le nom > /. / hein des habi/. / des habitants de la Cas /

E : Casbah

P : de la Casbah d'accord ? une personne qui oublie très gravement hein plusieurs fois hein/. / on/ on le qualifie comme /. / tête de lé:

E : de linotte

P : de linotte > hein tête de linotte c't a dire une prsonne hein qui oublie sou/. / souvent d'accord ? beaucoup donc suivez moi hein que fait l'auteur dans ce texte ?

E : narre >

P : il narre très bien l'auteur > dans ce tax texte narre hein il raconte quoi ?

E : un évènement

P : un évènement > hein qui s'est déroulé /. / hain

E : dans le passé

P : qui s'est déroulé dans le passé bien sûr< quels sont les personnages de ce texte ?

E : madame, madame, madame

P : hein Lotfi et son/. /

E : son père

P : son père très bien, Lotfi et son père donc dans ce **texte** l'auteur il relate hein il narre hein donc:: une histoire donc qui s'est déroulée entre Lotfi et son/. / et son père et qui porte quoi ? quel est le le **thème** hein de ce hein de ce texte ? quel est le sujet abordé dans ce texte ? c'est il parle de quoi ?

E : XXX

P : hein très bien d'une vise/ hein d'une visite d'accord ? effectuée par hein les deux perso/. /personnages. XXX visite hein ils ont visité q quel endroit ?

E : la Casbah

P : la Casbah très bien donc la Casbah donc c'est un /. /hein c'est un ancien quartier d'Al/

E : d'Alger

P : c'est un ancien quartier d'Alger donc suivez moi /. / on a la phrase hein par exemple je prends la phrase **aujourd'hui** > Lotfi > va faire un voyage dans le passé, Lotfi /. / va faire un voyage dans le passé hein quel est l'indicateur de temps utilisé dans cette phrase ?

E : le futur

P : hein l'indicateur de temps utilisé ?

E : aujourd'hui

P : **aujourd'hui** hein **normalement** on utilise aujourd'hui pour exprimer quoi ? le présent pour exprimer quel temps ? le présent, le futur ou le passé ?

E : le XXX

P : normalement pour exprimer le

E : le présent

P : le **présent** très bien. Aujourd'hui Lotfi va faire donc un voyage dans le passé l'auteur il a utilisé l'indicateur de temps **aujourd'hui** normalement on hein donc euh on se serve de cet indicateur de temps hein pour exprimer le pré /. /le présent on a Lotfi va faire un voyage dans le pa /. /dans le passé donc est c'que cette action s'est effectuée ? hein est c'que cette action donc /. /s'est **déjà** passée ?

E : non

P : non hein justifie ta réponse. Boukelia < justifie ta réponse tu as dit que cette action/. /hein elle n'est pas /. /encore effectu/. /effectuée, elle n'est pas encore réali/. /réalisée
XXX justifie ta réponse

E : euh Lotfi va faire

P : va faire

E : un voyage

P : un voyage dans le passé oui

E : va faire

P : va faire > donc hein on a va faire oui encore j'n'ai pas compris XXX Boukelia hein / / essaye d'élucider ta réponse j'ai pas hein compris la réponse va faire hein j'ai posé la question hein est c'que cette action hein est c'que cette action s'est s'est s'est **déjà** effectuée ? ou bien s'est **déjà** réalisée ?hein tu as répondu par tu as répondu par non madame et hein tu as dit l'auteur XXX a utilisé va faire XXX va faire oui

E : on a deux verbes

P : on a deux verbes > oui encore ? XXX Boukelia hein encore ?

E : deux verbes

P : on a deux verbes bien sûr on a deux verbes hein on a la règle deux verbes qui se s'/. /qui se suivent le premier

E : conjugué

P : Ah très bien est **conjugué** le deuxième

E : à l'infinitif

P : le premier à l'infinitif oui encore ?Aujourd'hui Lotfi va faire un voyage dans le passé < normalement cette action /. /elle n'est pas encore effectuée elle n'est pas

encore réali/. /réalisée donc pourquoi XXX utilisé XXX ?hein encore/. /normalement suivez moi quel est le premier verbe ?quel est le premier verbe ?

E : va

P : **va** > qui peut me donner le **synonyme** du verbe **va**>

E : aller

P : c'est le verbe **aller** on a hein donc le verbe **aller** hein accompagné hein du verbe hein faire on a deux verbes le verbe aller et le verbe faire d'accord ? donc le verbe:: aller le verbe faire, qui veut conj qui veut conjuguer le verbe aller au futu hein au présent de l'indicatif ?

E : va avec le présent < ?

P : oui c'est le verbe aller au présent oui qui veut me conjuguer le verbe aller au présent de l'indicatif ? qui veut ? Je

E : vais

P : je vais, tu

E : va

P : tu va, il va, nous allons, vous allez, ils vont très bien on a quoi ? le le verbe aller au présent **plus** le deuxième verbe c'est le verbe faire. Pour exprimer quoi ? Pourquoi on utilise le verbe **aller** au **présent** plus le verbe **faire** ?normalement le verbe aller au présent on a utilisé le présent de l'indica/. /de l'indicatif pour exprimer une action qui se passe au moment où l'on /. /où l'on parle ! mai ici on a **deux** verbes hein le verbe aller plus le verbe faire pour exprimer quoi ?

E : le futur

P : c'est pour exprimer le futur. Hein quel futur ?

E : proche

P : très bien c'est le futur **proche** d'accord ? donc c'est le futur proche c'est-à-dire cette action elle va s'pass

E : s'passer

P : s'passer dans un mo/

E : moment

P : dans un moment

E : proche

P : attention d'accord ? elle va **pass**/. /elle va passer cette action va **passer** attention hein donc dans quelques hein dans quelques mi

E : minutes

P : minutes ou bien dans quelques se

E : heures

P : quelques XXX quelques heures etc. donc c'est le futur proche. Donc Lotfi il **va**:::> il **va**>

E : faire

P : **faire** une visi/. /une visite donc ici l'auteur il a utilisé quel temps ?**le futur proche** hein donc pour exprimer une action > hein qui va s'pass>

E : passer

P : hein qui va s'passer > d'accord ? qui va s'passer hein donc XXX à l've/. /à l'avenir mais hein c'est le hein hein c'est le futur

E : proche

P : proche d'accord ? hein qui peut me donner un autre exemple ? qui peut me relever hein un verbe qui se conjugue au futur proche ? au futur oui

E : va visiter

P : euh la phrase

E : il va visiter le plus ancien quartier d'Alger

P : il va visiter le plus ancien quartier d'Alger. Donc le verbe

E : va visiter

P : donc on a le verbe **visiter attention** ! c'est pas le verbe va visiter attention va visiter on a deux verbes mais /le verbe hein qu'on **veut** le conjuguer c'est le verbe visi/. /visiter< très bien < c'est le verbe visiter. L'auteur il a utilisé quoi ? /il a utilisé quoi pour conjuguer ce verbe au futur ? /il a utilisé

E : le verbe aller

P : le verbe

E : aller

P : aller. à quel temps ?

E : au présent

P : bravo aller au présent de l'indicatif plus l'infinitif hein de de de verbe hein donc l'infinitif de

E : XXX

P : deuxième

E : verbe

P : du deuxième verbe. D'accord ? un autre:: euh un autre:: euh donc une autre phrase s'il vous plaît/. /hein dans le texte hein essayez de me donner une autre phrase hein dans laquelle on on a un verbe conjugué au futur/. /oui y a-t-il d'autres phrases ? XXX non. c'est bon ? hein qui peut me donner hein une phrase ? qui peut me qui peut construire une phrase > ?qui a bien sûr un **sens complète**> d'accord ? hein dans

laquelle > on a un verbe donc au futur proche < oui qui peut me donner une phrase ? oui Anfel /../ Normalement c'est simple Ah utilisez un vocabul euh un vocabulaire simple, oui <

E : la maman va préparer

P : la maman va préparer >

E : un gâteau

P : un gâteau très bien. Le verbe > ?

E : préparer

P : préparer > le verbe préparer, à quel temps ? / au fu

E : futur

P : donc le verbe préparer au fu / au futur. Hein donc le verbe préparer au futur on a / /utilisé le verbe aller au présent plus l'infinitif du verbe prépa / préparer. oui encore /../ encore oui Boukelia

E : euh mon père va acheter une voiture

P : mon père va acheter >

E : une voiture

P : c'est pas la peine ? mon père va acheter une voi > / une voiture très bien hein c'est le verbe ache::

E : acheter

P : acheter au futur. **Oui** encore / /oui euh

E : la maitresse va écrire la leçon

P : la maitresse elle va écrire la leçon / la leçon. Très bien, encore oui encore /.../ attention /../ troisième ?

E : XXX

P : les absents

E : XXX

P : oui encore, encore une autre phrase /. / D'autres volontaires ; je veux d'autres volontaires, oui XXX donnez une autre phrase qui comporte un verbe conjugué au **futur**

E : elle va participer à la journée/

P : O:h ! très bien très bien c'est **excellent**. Elle va participer à la ./ à la journée d'forma./ /de formation > très bien > elle va participer à la journée de formation. Bientôt bientôt, elle va participer à la journée de formation

E : mon père va acheter XXX

P : Ah déjà:: on a utilisé déjà le le verbe acheter hein utilisez d'autres verbes euh oui oui encore Manel n'hésitez pas n'hésitez pas oui c'est simple c'est facile oui Anfel

E : les élèves vont rentrer à l'école

P : hein les élèves > oui

E : vont rentrer à l'école

P : hein encore encore /.../ oui

E : XXX

P : préparer c'est bon on a utilisé le verbe préparer encore encore /.../ oui <

E : on va manger/

P : on va manger >./ / hein

E : XXX

P : oui encore /../ des phrase relative::s relative::s A::h c'qu'on a/ . /A::h c'qu'on a fait hein comme récit historique oui <

E : les moudjahidines vont défendre/

P : A::h très bien !/ . / hein donc les moudjahidines > vont >

E : défendre

P : vont **défendre**> très bien les moudjahidines vont défendre donc leur p leur p/ très bien oui encore / . / oui /.../ oui encore donc / . / donc on a parler hein on a parler de quoi ? du futur:: proche. Donc on peut hein donc utiliser le futur proche hein comme on peut utiliser quoi ? le futur

E : simple

P : simple de l'indicatif et c'est très simple d'accord ? On a déjà vu le futur simple hein pendant la première séq/. /séquence> hein qui peut me donner les terminaisons du futur simple< ? / . /hein qui peut me donner les terminaisons du futur simple ?

E : a i

P : r a i, r a s, r a, r o n s, r e z, r e n t donc e n, o n t >pardon r a I, r a s, r a, r o n s, r e z et r o n t donc hein j'utilise le présent pour exprimer quoi? Une action qui se passe au moment où l'on parle hein j'utilise euh hein donc l'imparfait ou bien le passé composé le passé simple pour exprimer des actions hein qui ce sont passées déjà qui sont déjà pass/. /passées. hein j'utilise le futur pourquoi ?pourquoi j'utilise le futur ?

E : XXX

P : Ah pour exprimer une action hein une action hein qui **va** s'pa: >

E : passer

P :qui va s'passer une action qui pass'ra au fu/. / au futur tout simplement < une action qui se pass'ra .on euh on a déjà donné les terminaisons du/. /du futur le verbe se passe au futur hein pass se passe::

E : XXX

P : se passera une action qui se pass'ra donc à l'avenir ou bien au fu/. /au futur c'est clair ? hein qui peut me donner hein des **phrase** hein qui comportent qui contiennent donc des des verbes > conjugués au futur ?/. / oui/.../ oui euh XXX oui encore XXX les élèves sont sont endormies/. /aujourd'hui oui inactifs oui euh /.. / a l'aveni:r> je:: > par exemple le verbe **être** hein deveni:r comment > ?

E : XXX

P : hein comment ? quoi ? oui à l'aveni:r je > le verbe hein donc **être** médecin par exemple médecin, oui une phrase

E : XXX

P : Ah **très bien** !. À l'avenir je sera:: je serai attention à l'avenir je serai médecin. Encore/. /hein l'année **prochaine** tu le verbe euh être par exemple vous le verbe être en quatrième année

E : XXX serez

P : très bien donc l'année prochaine vou::s

E : serez

P : serez:: très bien en quatrième a/. /quatrième année. Très bien hein un autre indicateur de temps qui exprime le futur ? hein j'ai utilisé/

E : demain

P : demain très bien une phrase qui commence par demain/.../ demain >hein hein tu a normalement l' XXX l'intention de faire quelque chose/. / demain ou bien de euh d'acheter:: ou bien de hein tu a l'intention tu a envie de faire /. / hein donc une chose une action demain par exemple qui peut me donner un exemple ? demain

E : demain je célébrerai euh l'anniversaire de mon frère

P : demain je XXX très bien on a le verbe célébrer hein très bien on a le verbe célébrer, demain/

E : je célébrerai

P : je célébrerai >

E : XXX

P : hein donc l'in donc l'indépendance par exemple de l'Algérie./ de l'Algérie d'accord ? donc demain donc nous célébrerons hein donc l'indépendance de l'Algérie./ de l'Algérie. Très bien XXX elle a utilisé quoi ? donc le verbe célébrer au futur. Encore ?/ / oui Khouloud

E : demain j'ai acheté un nouvel livre

P : demain j'ai acheté !

E : j'achèterai

P : Ah ! j'achèterai > un **nouveau** c'est pas nouvel attention le livre c'est un nom mascu./ /masculin donc demain c'est le verbe hein on a le donc j'achète:rai donc un nouveau c'est pas nouvel j'utilise nouvel avec les noms masculins qui commencent par une voyelle ou bien un H mu./ / H muet. Livre commence par une consonne un nouveau livre demain j'achèterai un nouveau livre oui /../ oui euh Anfel O:h Anfel eljoum<, oui Bouketta./ / donc /.../ oui oui Boukelia

E : demain ma mère/

P : demain ma mère >

E : XXX

P : voyage :::ra /./ / voyager très bien demain ma mère voyagera oui

E : XXX

P : mon ?

E : XXX

P : Ah **très bien !** demain je visit'rai ma grand-mère > encore la séquence / / hein /.../
oui encore encore oui/ /hein le par exemple visiter le musée visiter le musée/ / hein
nou:s / / visite:rons le musée très bien donc suivez moi attentivement donc / / je vais
écrire ou bien donc euh Boubidi// on a le verbe on a la phrase demain je visiterai le
musée (l'enseignante écrit sur le tableau) demain je visiterai / / le musée XXX donc
donc demain je visiterai le musée donc l'infinitif c'est le verbe / / visiter. La
terminaison > ?

E : e r

P : e r /./ la terminaison du verbe visiterai ?

E : r a i

P : **r a i**>donc suivez moi< comment / / forme-t-on le futur././de l'indicatif ? Comment
forme-t-on le futur de l'indicatif ? on a **visiterai** on a le verbe

E : visiter

P : hein le verbe

E : à l'infinitif

P : très bien on a gardé l'infinitif du verbe visi/ /visiter visiter et on a ajouté quoi ?

E : XXX

P : on lui ajoute tout simplement/./ on lui ajoute les terminai/ /les terminaisons. Donc
on a quoi ? le verbe visiter/./à **l'infinitif**> donc je conserve je garde quoi ?l'infinitif du
verbe et je lui ajoute quoi > ? les terminai

E : terminaisons

P : les terminaisons d'accord ? le verbe visiter à quel groupe appartient -il ?

E : premier groupe

P : c'est un verbe du premier

E : groupe

P : premier grou./ / groupe pardon l'infinitif en e::/. /e r tout simplement la maitresse donc a conservé quoi ?/. / a gardé l'infinitif e r > et /. /donc elle lui a

E : ajouté

P : a ajouté très bien elle lui a ajouté donc la terminaison a/. /a i. donc avec tu

E : a s

P : la même chose, la même chose avec XXX très bien avec /. / toutes les per/. /les personnes. Je garde l'infinitif du verbe/. / puis hein j'ajoute les terminai/. /les terminaisons, pardon, les terminaisons ?

E : a i

P : a i, a s, a, o n s, e z, o n t, c'est clair? donc les verbes du deuxième groupe ? qui peut me donner un verbe du deuxième groupe ?

E : verbe finir

P : le verbe finir > une phrase ?/. /hein

E : je finirai mon travail

P : je **finirai**> mon travail je finirai mon travail. Comment formons forme-t-on hein le futur des verbes du deuxième groupe ?

E : XXX

P : la même chose, on a /. / gardé on a conservé l'infinitif et on lui a ajoute quoi ? on lui a ajouté donc les terminaisons du futur. Les verbes du troisième groupe ?

E : changer

P : hein c'sont des verbes irréguliers on a des verbes irréguliers hein qui n'obéissent pas à une à la /. / à la règle d'accord ? qui n'obéissent pas à la règle. Donc par exemple qui peut me donner un exemple des verbes irréguliers ? hein

E : le verbe voir

P : le **verbe voir** très bien très bien. je /. / hein une phrase qui comporte le verbe voir au futur ?/. / il par exemple il /. / le verbe voir XXX il le verbe voir, quoi ? donnez moi une phrase/. / donnez moi une phrase. Oui

E : XXX

P : voir oui voir le pay/. /le paysage, contemple le paysage. Le verbe voir ici au futur hein qui peut me conjuguer le verbe voir au futur dans cette phrase ? hein demain je >/. /le verbe voir au futur ? /. / le verbe voir au futur ?/. / Hein je /. / le verbe voir au futur ? hajja rapidement. Ça va sonner >. Donnez moi le verbe euh conjuguez le verbe voir au futur c'est un verbe irrégulier oui

E : XXX

P : n'aie pas peur  leSe xajfine qui peut me conjuguer le verbe voir au futur ? **Je**>/. / **ve**

E : voirai XXX

P : A:h voirai::! Je voirai> ! c'est la catastrophe je voirai hein je voirai::!

E : XXX

P : no:n je **verrai**, je **verrai** avec deux r /../ tu ?

E : verras

P : tu verras, il ?

E : verra

P : nous ?

E : verrons

P : verrons, vous ?

E : verrez

P : verrez, ils ?

E : verront

P : verront attention le verbe voir je **verrai**. Encore /. / qui peut me donner d'autres verbes irréguliers ?/. / les verbes du troisième groupe qui n'obéissent pas à la règle du futur

E : savoir

P : le verbe **savoir très bien**. le verbe savoir hein qui peut co qui peut me conjuguer le verbe savoir au futur ?/. / par exemple la phrase je:: le verbe savoir le **règlement** de la de l'établissement /. / Hein/. /oui oui !

E : XXX

P : sa:vou:rer !c'est un autre verbe. le verbe savourer c'est le verbe **dégus** hein déguster hein savourer je **savoure**> je **déguste**> je me **délecte**> je m'régale oui /. / oui le verbe savourer euh le verbe savoir ?

E : sachai

P : attention **sachez::>/. /** hein attention c'est un autre /. / c'est un autre mode c'est pas le euh c'est pas le futur de l'indicatif. C'n'est pas le futur de l'indicatif le verbe sachez n'est pas conjugué au futur de l'indicatif. Encore/. / le verbe savoir au futur c'est s':**saurai** très bien d'accord ?le verbe savoir **saurai**> je **sau**/. /**saurai**> tu **sauras**> il **saura**>nous **saurons**

E : vous saurez

P : vous **saurez**> ils **sauront** /. / **le**: règlement de

E : l'établissement

P : l'établissement très bien un autre verbe irrégulier /.../ XXX un autre verbe irrégulier Anfel le verbe:/ / encore

E : pouvoir

P : **pouvoir**> très bien/. / Une phrase qui comporte le verbe pouvoir hein contient le verbe pouvoir au euh futur /.../ une phrase ! une phrase simple /.. / qu'est c'q'ça veut dire le verbe pouvoir ? c't'a dire tu est capable de/. /hein tu est capable de faire quelque::ch'/. /quelque chose oui je /.. / une phrase je le verbe pouvoir entre parenthèses / /lire / / facilement ce texte. Je le verbe pouvoir /.../ le verbe pouvoir dans une phrase, je / / le verbe pouvoir donnez moi la suite de la phrase. Ou bien nous, le verbe pouvoir /.. /hein / / faire cet exer

E : exercice

P : faire cet exercice. Encore une phrase qui comporte le verbe pouvoir! Anfel une phrase ! /.. / oui /.../ rah kelleS ?/. / ça y est ?/.. / N'hésitez pas. N'aie pas peur. Travaillez / / hein /.../ hajja / / Donc on a nous, le verbe pouvoir / / hein donc réaliser ce proj/. /ce projet >. D'accord ?qui peut me conjuguer le verbe pouvoir ?/.. / Le verbe pouvoir au futur / /nou:s

E : XXX

P : très bien. Nous **pourrons**. Nous **pourrons**> / /hein faire ce proj/. /ce projet. Nous pourrons/. /faire se projet hein attention le verbe pouvoir ici s'écrit avec deux r / /avec deux r d'accord ?comme le verbe v' comme le verbe voir. Je **verrai** hein je **pourrai**. Encore/.. /d'autres cas d'autre verbes particuliers euh d'autres cas particuliers d'autres verbes irréguliers/. /oui

E : sortir

P : le verbe sortir >! Non, normalement il se conjugue comme les verbes du deuxième groupe **sortir**. Encore on a le verbe pouvoi:r le verbe savoi:r

E : vouloir

P : le verbe **vouloir**:r> très bien conjugue le verbe vouloir au futur

E : verrai

P : XXX attention ! verrai c'est le verbe voir

E : voudrai

P : très bien. **voudrai**. Utilisez le verbe vouloir dans une phrase /../ hein l'année euh donc demain

E : je voudrai

P : je **voudrai**>

E : un XXX

P : lire /./un récit

E : historique

P : hein très bien **je voudrai** lire un récit historique encore un autre verbe. Donc on a vu le verbe voi::r, le verbe savoi::r, le verbe vouloi::r

E : mettre

P : le verbe mettre > normalement. le verbe mettre ! l'infinitif du verbe mettre !

E : met

P : r /./ r e. pour le conjuguer. Je euh je

E : j'efface XXX

P : j'efface très bien j'efface quoi >?

E : le e

P : A:h je dois effacer le e et /./ hein ajouter quoi ? donc tout simplement les terminaisons a i, a s, etc. hein en général les euh les verbes s'terminent par r e hein

pour les conjuguer au futur de l'indicatif /. / hein je j'efface tout simplement le e c'est pour euh avoir le r d'accord ? et hein donc j'ajoute au radical quoi ? les terminaisons du futur de l'indica /. /de l'indicatif.

E : comme le verbe prendre

P : comme le verbe **prendre**>**très bien** comme le verbe prendre comme le verbe un autre verbe ././ le verbe éc

E : attendre

P : **atte::ndre**>**très bien** comme le verbe atte::ndre. Encore

E : XXX

P : hein

E : rendre

P : le verbe ?

E : rendre

P : montre !

E : rendre

P : **re:ndre**> très bien comme le verbe **re:ndre** et **se re:ndre**, oui /. /hein /.../ encore le verbe écri:re le verbe re:ndre le verbe pre:ndre d'accord ? pour conjuguer ces verbes hein donc au futur j'efface le /. /le e de l'infinitif /. /et j'ajoute quoi ? tout simplement les terminaisons donc euh **les verbes irréguliers**> hein on a le verbe on a vu le verbe

E : voir

P : voir, le verbe

E : pouvoir

P : pouvoir, le verbe

E : savoir

P : savoir, encore le verbe vouloir très bien. d'autres verbes irréguliers /../ d'autres verbes/. /on a le verbe XXX par exemple le verbe:: /../ **aller** le verbe aller le verbe aller oui/. / le verbe aller c'est

E : XXX

P : **irai** très bien **j'irai**, tu **iras**, il

E : ira

P : ira, nous

E : irons

P : irons nous irons, vous irez, ils iront très bien on a le euh le verbe aller encore, le verbe aller / / un autre verbe

E : faire

P : le verbe **faire**>**très bien** c'est excellent le verbe **faire** hein conjugue le verbe faire Jawed au futur on dit je / . /je **fe**

E : ferai

P : **je ferai**> très bien je **ferai** encore on a le verbe vouloir / / le verbe venir ?

E : XXX viendrai

P : viendrai très bien je **viendrai**> d'accord ? encore/. /je viendrai:: j'irai:: je pourrai:: je viendrai:: je verrai:: hein encore /../ le verbe être ?

E ; serai

P : **serai** XXX le verbe avoir ? au / . /**aurai** donc on a le verbe être et le verbe av

E : avoir

P : avoir. On a donc euh ces verbes donc euh donc ne respectent pas donc la règle du futur de l'indicatif. mais c'est pas ne respectent pas .tout simplement donc ces verbes subissent /../ ils subissent quoi ? ils subissent hein une transformation au niveau du radi/. / du radical. Une transformation légère au niveau du radical par exemple voir devient verrai, faire devient ferai mais ils gardent quoi ? donc les terminaisons du fu / / du futur r a i. Donc on a un changement / / au niveau du radi/. / du radical ou bien au niveau de la race / / de la racine de ce / / de ces verbes. C'est clair ? C'est clair ou non ? donc on va passer aux exercices /../ on a par exemple / / la première activité /../ la première activité d'accord ? donc suivez moi / / on a l'activité la première activité la page 104. Qui veut lire la question ?

E : madame, madame

P : oui Jawed

E : parmi ces verbes au futur il y a XXX

P : très bien parmi ces verbes au futur il y a un **intrus**

E : barrez-le

P : hein donc il y a un intrus barre le très bien qui veut lire la première ques euh la première phrase ? donc c'est bon travaillez ! c'est bon on Anfel / / hein travaillez !

E : je ramasserai, je saurai euh

P : **je ramasserai**>

E : je saurai

P : **je saurai**>

E : j'assurai

P : **j'assurai**> /../ **je ramasserai, je saurai, j'assurai** hajja rapidement, le premier verbe / / on a **je ramasserai** l'infinitif de ce verbe ?

E : ramasser

P : **ramasser** est c'qu'on a gardé l'infinifif ? oui ou non ?

E : oui

P : oui on a gardé l'infinifif on euh on lui a ajouté/. / la terminaison du fu/. / du futur.
Le verbe est conjugué au futur. Deuxième verbe je **aurai**>c' le verbe

E : être

P : attention ! ne pas confondre le verbe être et le verbe sav /. /savoir. Le verbe être c'est **serai**. Ça c'est le verbe savoir **aurai** ne pas confondre le verbe aller et le verbe euh avoir. On a **aurai** c'est le verbe avoir et **irai** c'est le verbe al

E : aller

P : aller. Aurai c'est l'auxiliaire avoir et irai c'est le verbe al/. /aller. Attention !
D'accord ? Hein **ferai** c'est le verbe

E : faire

P : faire. Et **verrai** c'est le verbe

E : voir

P : voir très bien. le deuxième verbe. On passe au deuxième verbe. **Je saurai** c'est le verbe/. /savoir. ça y est on a fait ça. Le dernier verbe, j'assurai l'infinifif de ce verbe ?
L'infinifif c'est le verbe

E : assurer

P : **assurer**. L'infinifif en e :

E : e r

P : e r est c'qu'on a l'infinifif ici ?

E : non

P : non c'est le verbe/. /c'est à quel temps ? ce verbe est conjugué /. /à quel temps ?/.
/je : j'assurai r donc non c'est pas le futur, non on a pas gardé déjà l'infinitif du
verbe !

E : XXX

P : c'est le /. /**passé** très bien c'est le passé simple. J'assurai r a i, tu

E : XXX

P : qui peut me rappeler les terminaisons/

E : a i, a s, a

P : de passé simple ? Hein qui peut me rappeler ?

E: a i XXX

P : Hein donc a i pardon

E: a s

P: a s

E: a

P: a

E: imes

P: ames

E: ates

P :ates

E :erent

P : donc i r très bien les verbes du deuxième groupe au passé simple ?

E : i s

P : i s

E : i s

P : i s

E : i t

P : i t

E : imes

P : imes

E : ites

P : ites

E : irent

P : :irent. Les verbes du troisième groupe ? u s, u s, u t, umes, utes, urent et on a des verbes qui prennent les terminaisons : i n s, i n s, i n t, i n m e s, i n t e s, i n r e

E : e n t

P : e n t très bien. donc euh la deuxième série. Qui veut lire les verbes la deuxième série ? oui Boukelya

E : euh tu nieras tu illustres tu graviras

P : tu ?

E : graviras

P : on a tu **nieras** >./ / tu **illustres**>./ / tu **graviras**/./ le premier verbe ?

E : nieras

P : est-il conjugué au passé euh au futur de l'indicatif ?/. / tu nieras c'est le verbe l'infinitif d'abord **nier** l'infinitif en e r. On a gardé ou non ?

E : oui

P : oui et on a ajouté les terminaisons du futur. Deuxième verbe

E : illustras

P : illustras > au futur ou non ?

E : non

P : **non** très bien. tu graviras > c'est le verbe ?

E : gravir

P : **gravir attention** !/. / c'est le verbe **gravir**. très bien. c'est un verbe hein du deuxième groupe hein et on a ajouté quoi ?/. / **les terminaisons** du futur. la troisième série/. / nous déclarons/. /hajja nous déclarons on commence par le premier verbe/. / est c'est que ce verbe est conjugué au futur simple ?

E : non

P : non **très bien**. Pourquoi ?

E : XXX

P : on a pas déjà

E : XXX

P : très bien on a on a pas gardé l'infinitif. Normalement on doit d'abord hein donc chercher le euh l'infinitif et/. /on lui ajoute

E : les terminaisons

P : donc les terminaisons. Ici/. /nous **déclarons**/. / c'est le verbe déclarer à quel temps ?

E : présent

P : au présent de l'indicatif très bien. nous repèrerons nous nous repèrerons ?

E : oui XXX

P : oui très bien conjugué au futur nous repèrerons

E : oui

P : oui très bien c'est le futur très bien vous exage>/. /vous exigerez

E : non

P : vous **exagérez**>/. /

E : oui, non

P : oui ou non ?

E : non

P : non oui ?

E/ non

P : hein tu doit justifier euh ta réponse euh Haddad oui tu as tu as dit non/.
/pourquoi ?vous exagé::/. /rez>

E : XXX

P : hein je n'entends rien/.. /lève un peu ta voix

E : XXX

P : hein on a pas gardé l'infinitif du verbe, exagérer à quel temps ce verbe est-il
conjugué ?

E : présent

P : c'est le présent de l'infinitif très bien. vous serrerez

E : oui

P : oui très bien vous verrez>

E : non

P : A::h

E : oui oui

P : oui o non ?

E : oui

P : c'est quel verbe ? donnez moi l'infinitif du verbe verrez

E : voir

P : c'est le verbe voir. A quel temps ?

E : futur

P : au **futur** simple. Ils **enverront** XXX soyez calmes ! je vais vous punir attention sinon je vais vous punir soyez calmes s'il vous plait/. /enverront

E : oui

P : **oui** c'est quel verbe ? on a ils enverront

E : envere

P : enve ::re ! non c'est pas le verbe on a le ver on a pas le verbe envere

E : envie

P : envi ::e ! non attention envie c'est un nom. J'ai envie de travailler j'ai l'intention de travailler d'accord ? oui c'est pas un verbe. C'est le verbe envoyer hein donc attention

c'est un verbe irrégulier. /irrégulier c'est un verbe irrégulier. Le verbe envoyer. Qui peut me conjuguer le verbe envoyer déjà on a le verbe envoyer avec ils enverront. Je

E : enverrai

P : très bien. à partir hein de de de à partir de la conjugaison de ce verbe avec le pronom personnel il au pluriel donc euh je peux on peut le conjuguer avec les autres pronoms perso/. /personnels. Le radical ici c'est quoi ? c'est quoi ?

E : enver

P : très bien enver donc je garde le radical et:: donc je change uniquement les terminai/. /les terminaisons. Hein qui veut conjuguer le verbe envoyer au futur ?
j'enve :>

E : rai

P : tu

E : enverras

P : enverras, il

E : enverra

P : enverra, nous

E : enverrons

P : **z'enverrons**>attention il faut faire la liaison hein vous

E : z'enverrez

P : z'enverrez,ils

E : enveront

P : **z'enveront**< o n/. /o n t. on a ils crieront

E : oui

P : ils oui oui très bien. oui pourquoi ? justifie

E : XXX on a gardé XXX

P : on a très bien, ce verbe est conjugué hein il faut toujours euh essayer /. / suivez moi
il faut toujours essayer de faire euh des phrases euh complètes d'accord ?

Résumé

La notion de variation stylistique fait référence aux différents répertoires, c'est-à-dire aux diverses ressources linguistiques, notamment les niveaux de langue, auxquels le locuteur a recours lors d'une conversation ou d'un autre type de discours. En effet, une même personne peut changer son style de parole en fonction des divers paramètres de la situation de communication. Le locuteur peut employer divers registres pour marquer son appartenance à un groupe ou pour se distancier de son interlocuteur.

Le présent travail rentre dans le cadre de la sociolinguistique. Il s'intéresse à l'analyse de la variation stylistique chez les enseignants de français du cycle moyen. Ces derniers comme tous les sujets parlants ont des usages variés du français à l'intérieur de la classe suivant les situations de communication. Ce travail a pour objectif d'examiner et d'analyser, à partir du corpus oral que nous avons recueilli, la variation stylistique dans les pratiques langagières de ces enseignants, en essayant d'identifier les différents registres de langue présents dans leurs discours en classe.

Mots clés : variation linguistique, norme linguistique, langue standard, variation stylistique, registres de langue, registre soutenu, registre courant, registre familier.

ملخص

يشير مفهوم التنوع الأسلوبي إلى مختلف الموارد اللغوية لا سيما مستويات اللغة ، التي يلجأ إليها المتحدث أثناء الحوار. أفي الواقع ، يمكن للشخص نفسه تغيير أسلوب حديثه وفقاً للعوامل المختلفة لحالة التواصل حيث يمكنه استخدام مختلف مستويات اللغة كمؤشر لانتمائه لمجموعة ما أو للتمييز عن محادثه..

العمل الحالي يندرج في إطار علم اللسانيات الاجتماعية. و يهتم بتحليل التباين الأسلوبي لدى أساتذة اللغة الفرنسية في التعليم المتوسط. هؤلاء الأساتذة، مثل جميع المتحدثين، لهم استخدامات مختلفة للغة الفرنسية داخل القسم وفقاً لحالات التواصل. يهدف هذا العمل إلى فحص وتحليل التنوع الأسلوبي في الممارسات اللغوية لهؤلاء الأساتذة، في محاولة لتحديد مختلف مستويات اللغة المتواجدة في حوارهم داخل القسم.

الكلمات المفتاحية: التنوع اللغوي، المعيار اللغوي، اللغة القياسية، التنوع الأسلوبي، مستويات اللغة، المستوى الراقى، المستوى العادي، المستوى المؤلف.

Abstract

The notion of stylistic variation refers to the different repertoires, in other words to the various linguistic resources, in particular the language levels, to which the speaker resorts during a conversation or another type of speech. Indeed, the same person can change his speech style according to various parameters of the communication situation. The speaker can use various registers to mark his group membership or to distance himself from his interlocutor.

The present work falls within the framework of sociolinguistics. He is interested in the analysis of stylistic variation among French teachers of the Middle Cycle. The latter, like all talking subjects, have varied uses of French within the class according to the situations of communication. This work aims to examine and analyze, from the oral corpus that we collected the stylistic variation in the language practices of these teachers, trying to identify the different language registers present in their class speeches

Key words: linguistic variation, linguistic norm, standard language, stylistic variation, language registers, sustained register, current register, familiar register.